

FDJ UNITED

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2025

SOMMAIRE

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2025, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 30 juillet 2025

Madame Stéphane Pallez
Présidente directrice générale

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

30 JUIN 2025

1	FAITS MARQUANTS.....	5
2	RESULTATS DU GROUPE.....	9
3	PERSPECTIVES 2025	19
5	PARTIES LIEES	20
6	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	20

1 Faits marquants

Le Groupe a fait évoluer son organisation, comité exécutif et la présentation de ses activités ; il se structure à présent autour de quatre « business units » (BU), distinguant droits exclusifs et activités concurrentielles, et d'une « holding » :

- Loterie et paris sportifs en réseau France : activités exercées sous droits exclusifs en France, incluant les jeux de tirage et instantanés, dans le réseau physique et en ligne, et les paris sportifs dans le réseau physique ;
- Paris et jeux en ligne : activités ouvertes à la concurrence (paris sportifs, poker, paris hippiques, casino, sur les marchés sur lesquels ces activités sont autorisées) opérées via des marques telles que Parions Sport En Ligne, ZEbet, ZEturf, Unibet ou 32Red ;
- Loterie Internationale : en particulier l'activité sous droits exclusifs de loterie en Irlande (PLI) ;
- Paiement & Services : services d'encaissement, de paiement et de gestion commerciale via Nirio, Aleda ou L'Addition.

Un nouveau plan stratégique et des objectifs financiers et extra-financiers de moyen terme

A l'occasion de sa Journée Investisseurs du 24 juin 2025, FDJ UNITED a présenté son nouveau plan stratégique, « Play Forward 2028 », et ses objectifs de moyen termes. Ceux-ci s'inscrivent dans la continuité de la trajectoire de croissance durable et rentable du Groupe qui bénéficiera par ailleurs de ses investissements passés et futurs dans l'utilisation des données et dans l'intelligence artificielle pour encore améliorer, de manière responsable, l'offre et l'expérience de jeu.

FDJ UNITED a pour ambition d'affirmer son leadership en Europe en tant qu'opérateur responsable de loterie, de jeux et de paris avec une performance financière qui s'inscrit dans la poursuite de la trajectoire de création de valeur du plan stratégique précédent. Ainsi, sur la période 2025-2028, le Groupe attend :

- Une croissance organique annuelle moyenne du chiffre d'affaires de l'ordre de +5 % et une marge d'EBITDA courant supérieure à 26 % en 2028.
- Et une progression annuelle du dividende, reflétant les performances et perspectives de moyen-terme du Groupe, basée sur un taux de distribution d'au moins 75 % du résultat net ajusté.

Par ailleurs, le Groupe affirme sa performance extra-financière avec le double engagement, unique parmi les opérateurs de jeux d'argent et de hasard, de continuer à réduire la part du chiffre d'affaires attribuable à des joueurs à risque et d'élèver progressivement le niveau de sa contribution sociétale et environnementale volontaire à 5 % du résultat net publié du Groupe en 2030, comparé à 2,7 % en 2024.

Évolution du cadre fiscal et / ou réglementaire

- En France

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025, promulguée au printemps, a introduit de nouvelles mesures fiscales spécifiques applicables aux jeux d'argent et de hasard à partir du 1^{er} juillet 2025. Ces mesures entraînent des augmentations importantes des taux de prélèvements sur le produit brut des jeux (PBJ) et des taxes spécifiques pour :

- La loterie en réseau de points de vente et en ligne :
 - Sur les jeux Loto et Euromillions, le taux des prélèvements publics est passé de 68 % à 69 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) est passé de 6,2 % à 7,2 % du PBJ ;

- Sur les autres jeux de tirage et sur les jeux instantanés, le taux des prélèvements publics passera de 55,5 % à 56,5 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui est passé de 6,2 % à 7,2 % du PBJ ;
- Les paris sportifs en point de vente : le taux des prélèvements publics est passé de 41,1 % à 42,1 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui est passé de 6,6 % à 7,6 % du PBJ ;
- Les paris sportifs en ligne : le taux des prélèvements publics est passé de 54,9 % à 59,3 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui est passé de 10,6 % à 15 % du PBJ ;
- Le poker en ligne : le taux des prélèvements publics est passé de 0,2 % des mises à 10 % du PBJ ;
- Les paris hippiques en ligne : les prélèvements sociaux restent inchangés mais la redevance aux sociétés de courses a augmenté (évolution annuelle par décret au 1^{er} janvier). Le taux des prélèvements publics est passé de 52,3 % à 52,9 % du PBJ ;

Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale a instauré une taxe de 15 % sur les dépenses de publicité et de promotion des opérateurs de jeux d'argent (hors paris hippiques).

- ***Aux Pays-Bas***

Depuis le 1^{er} octobre 2024, de nouvelles règles de protection des joueurs, renforçant le cadre réglementaire, ont été instaurées avec une limite mensuelle de dépôt net fixée à 700 euros, réduite à 300 euros pour les joueurs âgés de 18 à 25 ans. Un rappel automatique du temps passé à jouer et des montants misés est désormais envoyé toutes les 30 minutes.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le taux de prélèvement public sur les jeux d'argent en ligne a été relevé de 30,5 % à 34,2 % du PBJ.

Succès de l'opération d'actionnariat salarié

En avril 2025, FDJ UNITED a lancé une opération d'actionnariat salarié portant sur 1 % du capital. Destinée à impliquer plus encore les collaborateurs dans la dynamique de croissance du Groupe et à partager la valeur créée collectivement, cette opération a été suivie par plus de la moitié des collaborateurs et largement souscrite. À l'issue de cette opération, la participation des salariés, via les plans d'épargne entreprise, s'élève à 4,6 % du capital.

Une nouvelle identité, FDJ UNITED, pour illustrer la dimension européenne du Groupe

Le 6 mars 2025, le groupe FDJ est devenu FDJ UNITED, illustrant ainsi sa transformation en acteur européen à la suite de l'intégration de Kindred (octobre 2024), de PLI et de ZEturf (2023). C'est un nouveau chapitre dans l'histoire du Groupe, plus international et plus digital, et ce nouveau nom incarne sa nouvelle envergure tout en revendiquant ses racines, son histoire et sa singularité.

Une nouvelle raison d'être pour refléter l'évolution du Groupe

Après l'adoption de la Loi Pacte en 2019, FDJ avait souhaité se doter d'une raison d'être approuvée par l'assemblée générale en 2020 et inscrite en préambule des statuts du Groupe.

Dans le contexte de l'acquisition de Kindred fin 2024, le Groupe a souhaité faire évoluer sa raison d'être en s'appuyant sur un travail de co-construction sollicitant l'ensemble des collaborateurs des différentes entités du nouveau Groupe ainsi que ses principales parties prenantes en France et à l'international. Cette nouvelle raison d'être accompagnera le développement de FDJ UNITED conformément au modèle divertissant et responsable qui l'anime depuis son origine :

« Incarner l'avenir des jeux d'argent et de hasard divertissants et responsables dans un modèle créateur d'impacts positifs pour la société. Nous proposons des offres de jeux de loterie, de jeux d'argent et de

paris sûres, innovantes et divertissantes à nos clients, où qu'ils se trouvent, pour leur permettre de jouer en toute confiance et nourrir leurs rêves et leurs émotions. Nous travaillons pour prévenir et réduire les risques et conséquences négatives liés à notre activité. Nous sommes déterminés à être reconnus comme l'opérateur de référence dans le secteur des jeux d'argent et de hasard en inspirant et en promouvant les meilleures pratiques. La responsabilité est notre exigence permanente.

Nous contribuons activement à l'intérêt général et soutenons les acteurs locaux en restant fidèles à nos origines et à notre histoire ainsi qu'à notre modèle de redistribution. Nous allons plus loin en agissant pour contribuer positivement à la société et à la préservation de l'environnement. Nous nous engageons avec passion pour construire, avec nos parties prenantes, un avenir de croissance durable fondé sur un modèle divertissant et responsable pour les jeux de loterie, les jeux d'argent et les paris. »

Des engagements extra financiers soutenus

- Déploiement d'un nouvel outil de détection et d'accompagnement des joueurs excessifs.

FDJ UNITED poursuit son engagement en faveur du jeu responsable en renforçant ses actions pour la détection et l'accompagnement des joueurs excessifs. Au 1^{er} trimestre 2025 a été mis en service le nouvel outil de détection « FDJ Protect » dans le but de mieux détecter les pratiques de jeu à risque spécifiques à l'activité de loterie en ligne, et ainsi mieux cibler les actions d'accompagnement des joueurs déclenchées en cohérence avec le niveau de risque de leurs pratiques. Cet outil, développé en interne avec l'accompagnement d'experts externes, remplace l'outil « Playscan ».

- Note carbone « A » décernée par l'Indice Vérité40 pour la 4ème année consécutive

Chaque année, depuis 2007, le Groupe réalise un bilan carbone complet et déploie des initiatives ambitieuses pour réduire son empreinte carbone. FDJ UNITED a déjà réduit de 70 % ses émissions directes (scopes 1 et 2) entre 2017 et 2022, et s'est engagé à réduire de 25 % ses émissions sur le scope 3 d'ici 2030.

Depuis 2021, la société de gestion Axylia, société spécialisée dans la finance responsable, établit un indice classant la capacité des entreprises du SBF 120 à compenser leurs émissions de CO₂, en comparant leur performance financière à leur empreinte carbone. En 2025, FDJ UNITED s'est vue décernée la Note carbone « A » de l'Indice Vérité40 pour la 4ème année consécutive, une distinction qui reflète l'engagement constant du Groupe en faveur de la transparence et de la transition écologique.

- Investissement de 5 millions d'euros dans Averrhoa Nature-Based Solutions

Dans le cadre de son engagement de porter sa contribution sociétale et environnementale volontaire à 5 % du résultat net publié en 2030, FDJ UNITED a annoncé un investissement de 5 millions d'euros dans Averrhoa Nature-Based Solutions, un fonds lancé par Ardian en partenariat avec aDryada, qui vise à financer des projets de restauration de forêts, de zones humides et de mangroves pour séquestrer de grandes quantités de carbone de l'atmosphère, générant ainsi des crédits carbone de haute qualité.

- Un engagement renouvelé auprès de l'Office Français de la Biodiversité

« Grand mécène » de l'Office Français de la Biodiversité depuis deux ans, FDJ UNITED poursuit également son engagement auprès de l'OFB à hauteur de 700 000 euros en 2025. Le Groupe soutiendra cette année un projet visant à la fois la restauration des herbiers marins et la protection des oiseaux côtiers dans le Bassin d'Arcachon.

- La Fondation FDJ UNITED poursuit ses actions en faveur de l'éducation, l'inclusion et l'insertion professionnelle

Dans le cadre de son appel à grands projets 2025, la Fondation FDJ UNITED consacre 3 millions d'euros à des projets en faveur de l'éducation, l'inclusion et l'insertion professionnelle. Les trois lauréats 2025 sont « Im'Pactes », qui agit pour améliorer l'accès à la santé, la scolarité, la culture et l'insertion socio-professionnelle des enfants victimes de violences ou de négligences graves, « Club-house France », qui accompagne vers la réinsertion sociale et professionnelle les personnes concernées par un trouble psychique, et « Label Emmaüs », qui accompagne des personnes en situation d'exclusion vers les métiers du numérique.

2^{ème} participation à Vivatech (11-14 juin)

À l'occasion de sa 2^{ème} participation au salon VivaTech, FDJ UNITED a présenté les dernières avancées technologiques du Groupe, pensées pour enrichir l'expérience de jeu en la rendant plus immersive, personnalisée et fluide.

FDJ UNITED a ainsi proposé des expériences telles que « My Scratch Card », permettant de personnaliser un ticket de jeu instantané, ou « Ultimate Live Betting Arena », qui permet aux joueurs de parier en temps réel sur plusieurs compétitions sportives depuis leur téléphone. Le Groupe a, par ailleurs, présenté des expériences immersives et des innovations basées sur l'intelligence artificielle en point de vente, dont un prototype développé par l'Addition qui propose automatiquement des suggestions de menus via une analyse des stocks. Il a également proposé l'expérimentation d'un assistant vocal L.U.C.I.A. conçu pour accompagner les forces de vente.

2 Résultats du Groupe

2.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2024 publié	Variation vs N-1		30.06.2024 retraité ^(*)	Variation vs 2024 retraité	
			709,5	19%	4 302,1	67,5	2%
Produit brut des jeux (PBJ)	4 369,6	3 660,2	709,5	19%	4 302,1	67,5	2%
Prélèvements publics	-2 594,9	-2 304,2	-290,7	13%	-2 503,6	-91,3	4%
Produit net des jeux (PNJ)	1 774,7	1 356,0	418,8	31%	1 798,5	-23,8	-1%
Produit des autres activités	92,0	72,3	19,7	27%	101,3	-9,4	-9%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 866,7	1 428,3	438,4	31%	1 899,8	-33,1	-2%
Coûts des ventes	-790,2	-652,3	-137,8	21%	-771,8	-18,4	2%
Coûts marketing	-160,1	-85,8	-74,3	87%	-173,4	13,6	-8%
Prestations informatiques	-88,4	-57,0	-31,5	55%	-83,7	-4,8	6%
Frais de personnel	-302,3	-212,2	-90,1	42%	-302,4	0,2	0%
Coûts administratifs et généraux	-84,7	-50,7	-34,0	67%	-80,8	-3,9	5%
Dotations nettes aux amortissements	-171,4	-85,2	-86,1	101%	-176,9	5,6	-3%
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	269,7	285,1	-15,4	-5%	310,6	-40,9	-13%
EBITDA courant	441,1	370,3	70,7	19%	487,5	-46,4	-10%
Résultat opérationnel	259,9	264,5	-4,7	-2%			
Résultat financier	-36,6	23,5	-60,1	-256%			
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2,7	2,3	0,4	17%			
Impôt sur le résultat	-90,1	-77,6	-12,6	16%			
RÉSULTAT NET	135,7	212,7	-77,0	-36%			
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	0,73	1,15	-0,41	-36%			
RÉSULTAT NET AJUSTÉ	222,1	234,5	-12,4	-5%			
RÉSULTAT DE BASE AJUSTÉ PAR ACTION (en euros)	1,20	1,27	-0,42	-5%			

(*) FDJ UNITED présente un compte de résultat retraité permettant de refléter une vision économique consolidée de la performance du Groupe sur l'ensemble de l'exercice. Cette présentation combine les données de Kindred et de FDJ, afin de neutraliser les effets de calendrier et de périmètre liés à l'entrée de Kindred dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2024.

Cette approche vise à améliorer la comparabilité entre les périodes et à fournir une lecture économique cohérente des principaux agrégats opérationnels, tels que, le produit brut des jeux (PBJ), le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et l'EBITDA courant.

La méthodologie retenue pour l'élaboration de ce compte de résultat retraité comprend :

- les hypothèses de retraitement liées au calendrier d'acquisition ;
- les ajustements IFRS nécessaires à l'harmonisation des données consolidées ;
- la présentation des soldes intermédiaires, notamment l'EBITDA courant, ajusté afin d'assurer une comparabilité pertinente

Cette information retraitée permet d'appréhender la performance du Groupe dans une configuration intégrée, et contribue à renforcer la lisibilité et la transparence de l'information financière.

Les analyses présentées ci-après sont :

- vs les données retraitées jusqu'à l'EBITDA courant,
- vs les données publiées ensuite.

Chiffre d'affaires

Le produit brut des jeux (PBJ) du 1^{er} semestre 2025 s'élève à 4 370 M€, en hausse de 1,6%. Après 2 595 M€ de prélèvements publics (+3,6%), le produit net des jeux (PNJ) ressort à 1 775 M€, en baisse de -1,3 %.

En tenant compte du produit des autres activités, de 92 M€, le chiffre d'affaires semestriel du Groupe s'établit à 1 867 M€, en baisse de -1,7 % par rapport au 30 juin 2024 retraité.

	30.06.2025	30.06.2024	Var°	%	Impact de périmètre	Var° organique	30.06.2024 retraité	Var° vs retraité	%
<i>En millions d'euros</i>									
Loterie et paris sportifs en réseau France	1 290	1 246	44	3,6%	0	+44	1 246	44	3,6%
Paris et jeux en ligne	466	55	411	751,3%	+400	+11	526	-61	-11,5%
Autres activités	111	128	-17	-13,1%	-9	-7	128	-17	-13,1%
TOTAL GROUPE	1 867	1 428	438	+30,7%	391	48	1 900	-33	-1,7%

Le chiffre d'affaires des activités de Loterie et paris sportifs en réseau France s'inscrit en progression de +3,6 %, à 1 290 millions d'euros.

- Le chiffre d'affaires de la loterie augmente de +5,8 % à 1 065 M€. Une performance attribuable à toute l'offre de jeux et à tous les canaux de distribution, tant le réseau de points de vente en progression de +4,1 % que le digital en hausse de +15,8 % à 160 M€, grâce aux plus de 6 millions de joueurs actifs en ligne (12 mois glissants), soit 15,1 % du chiffre d'affaires.
 - Le chiffre d'affaires des jeux instantanés progresse de +4,4 %, porté par le succès des animations du portefeuille de jeux telles que le lancement de Royaume d'Or en février et le relancement de Cash en juin, et la bonne performance de l'offre exclusive en ligne.
 - Le chiffre d'affaires des jeux de tirage progresse de +8,1 %, porté principalement par les cycles longs Euromillions, avec 17 tirages proposant des jackpots supérieurs à 75 M€ et 4 tirages à 250 M€.
- Le chiffre d'affaires des paris sportifs en points de vente recule de -6,2 % à 225 M€. Cette variation reflète des résultats défavorables à l'opérateur en dépit d'une hausse de +3,6 % des mises notamment soutenue par une offre footballistique attractive.
- Sur l'ensemble de la BU, l'activité en points de vente est toujours bien orientée avec une croissance de +2,0 %.

Le chiffre d'affaires des Paris et jeux en ligne s'établit à 466 M€, en baisse de -11,5 %. Cette évolution reflète une base de comparaison 2024 très défavorable, induite particulièrement par l'Euro de football, et les impacts en 2025 du durcissement dans la mise en œuvre de la régulation aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et la forte augmentation de la fiscalité aux Pays-Bas.

Sur ces deux marchés, malgré la progression significative du nombre de joueurs actifs, le chiffre d'affaires semestriel recule, en devises locales, de respectivement -43,5 % aux Pays-Bas et -24,1 % au Royaume-Uni. Hormis ces deux géographies, le chiffre d'affaires progresserait de +5 % grâce à la performance des autres pays dont la France.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi le déploiement de ses plateformes propriétaires au 1^{er} semestre 2025 avec :

- En France, début février, la finalisation de la séparation des comptes joueurs loterie et activités en concurrence, puis fin juin la fusion des comptes Parions Sport En Ligne et ZEturf ;
- Et en Angleterre, début mars, la migration réussie de 32Red sur KSP.

Le chiffre d'affaires des autres activités (Loterie internationale et Paiement & Services) s'établit à 111 M€ vs 128 M€ au 1^{er} semestre 2024 retraité. Le recul d'activité, qui porte sur la loterie internationale, est principalement lié à la cession de Sporting Group intervenue fin 2024. L'activité de PLI est en recul compte tenu d'éléments non récurrents, en particulier un nombre exceptionnel de grands gagnants Lotto, au 1^{er} trimestre.

Résultat Opérationnel Courant / EBITDA courant

Les **coûts des ventes** ressortent à 790 M€ en progression de (+2,4 %). Ils comprennent notamment 549 M€ de rémunération des détaillants (+3,8 %) dont l'évolution est induite par celle des mises en points de vente en France et en Irlande.

Les **coûts marketing** comprennent les coûts de publicité et de conception des offres. Ils s'élèvent à 160 M€, en baisse de -7,8 % reflétant le recul d'activité en paris et jeux en ligne, notamment par rapport à une base de comparaison élevée au 1^{er} semestre 2024 qui a également vu un important soutien publi promotionnel pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, et certaines contraintes réglementaires.

Les **prestations informatiques** s'établissent à 88 M€ (+5,7 %). Elles couvrent les coûts liés à la sous-traitance des développements et de l'exploitation informatique des jeux et services et leur progression est liée aux développements relatifs aux plateformes de paris et jeux en ligne.

Les **frais de personnel** incluent les salaires ainsi que les coûts rattachés au personnel. Ils sont quasi stables, à 302 M€ (-0,1 %).

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les honoraires de conseil, les frais de fonctionnement des fonctions centrales, ainsi que les coûts des bâtiments. Leur augmentation de 4 M€ (+4,9 %), à 85 M€, est notamment liée aux frais annexes à l'opération d'actionnariat réservée aux salariés.

L'**EBITDA courant**, s'établit à 441 M€, en baisse de -9,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2024 retraité.

Les **dotations nettes aux amortissements** sur les actifs corporels et incorporels augmentent de 86 M€ pour s'établir à 171 M€, principalement du fait des amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'acquisition de Kindred.

Le **Résultat Opérationnel Courant** du Groupe s'établit ainsi à 270 M€, en baisse de -13,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2024 retraité.

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** s'établissent à -10 M€ contre -21 M€ au 1^{er} semestre 2024 qui comprenaient notamment les coûts liés aux opérations de croissance externe.

Le **résultat opérationnel** du 1^{er} semestre 2025 ressort ainsi à 260 M€, en baisse de -1,8 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2024 publié.

Résultat financier

Le recul du résultat financier, qui s'établit à - 37 M€ contre +23 M€ au 1^{er} semestre 2024 s'explique par le coût de la dette mise en place au 2^{ème} semestre 2024 pour financer l'acquisition de Kindred et par la baisse des produits d'intérêts des placements dont une large partie a été utilisée dans le cadre de ce financement.

Impôt sur le résultat

La **charge d'impôt** du Groupe ressort à 90 M€, soit un taux d'impôt effectif¹ de 40,4% sur le 1^{er} semestre 2025 contre 26,9 % sur le 1^{er} semestre 2024. Cette hausse s'explique principalement par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE), instaurée en France pour 2024 et 2025, pour laquelle une charge de 20,9 M€ a été comptabilisée.

Résultat net

Le **résultat net consolidé** du 1^{er} semestre 2025 s'élève ainsi à 136 M€, en recul de -36,2% par rapport au 1^{er} semestre 2024 publié.

¹ Avant quote-part dans les résultats nets des co-entreprises

2.2 Information sectorielle

Informations par activités :

Depuis le 1^{er} semestre 2025, le Groupe est structuré autour de quatre business units distinguant activités sous droits exclusifs et activités concurrentielles, dans une configuration élargie à l'échelle européenne. Cette nouvelle organisation s'accompagne d'une évolution de la présentation de l'information sectorielle. Quatre segments opérationnels sont désormais retenus pour les besoins du reporting interne, en complément d'un segment « Holding » regroupant les fonctions centrales corporate.

Pour une présentation détaillée des segments, de leur périmètre et des modalités d'allocation des charges, se reporter à la note 3.3 – Information sectorielle des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025.

	30.06.2025					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paiement & Services	Holding	Total Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 285	431	59	0	0	1 775
Autres produits	5	35	21	31	0	92
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 290	466	80	31	0	1 867
Coûts des ventes	-607	-135	-29	-19	0	-790
Coûts marketing	-55	-94	-3	-1	-7	-160
Prestations informatiques	-39	-30	-10	-2	-8	-88
Frais de personnel	-107	-91	-17	-9	-77	-302
Coûts administratifs et généraux	-19	-21	-5	-1	-38	-85
EBITDA COURANT	464	95	15	-2	-130	441
Dotations nettes aux amortissements						-171
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						270

	30.06.2024 retraité (*)					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paiement & Services	Holding	Total Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 241	494	64	0	0	1 798
Autres produits	5	32	32	32	0	101
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 246	526	96	32	0	1 900
Coûts des ventes	-587	-135	-31	-19	0	-772
Coûts marketing	-56	-102	-6	-1	-9	-174
Prestations informatiques	-38	-26	-13	-1	-5	-84
Frais de personnel	-106	-97	-32	-7	-61	-302
Coûts administratifs et généraux	-17	-18	-6	-2	-38	-81
EBITDA COURANT	441	150	8	2	-113	488
Dotations nettes aux amortissements						-177
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						311

(*) L'information sectorielle comparative au 30 juin 2024 a été retraitée conformément à la norme IFRS 8, afin de refléter la nouvelle organisation opérationnelle du Groupe. Elle est également présentée en adéquation avec la nouvelle structure du P&L mise en place en 2024, et intègre les données combinées des périmètres FDJ et Kindred selon une approche retraitée, dans un objectif de comparabilité avec l'exercice en cours.

BU Loterie et paris sportifs en réseau France :

Le chiffre d'affaires de la BU Loterie et paris sportifs en réseau France s'établit à 1 290 millions d'euros, en hausse de +3,6 %.

Les coûts des ventes s'établissent à 607 M€, en augmentation de +3,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2024 retraité. Ils correspondent principalement à la rémunération des détaillants pour 520 M€, une hausse de +3,3 % en ligne avec l'activité du réseau sur la période.

Les coûts marketing sont en retrait de -2,7 %, à 55 M€ (le 1^{er} semestre 2024 comprenait des coûts relatifs aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris).

Les prestations informatiques (39 M€ ; +1,7 %) et les frais de personnel (107 M€ ; +0,7 %) sont quasi stables.

Les coûts administratifs et généraux s'établissent à 19 M€ contre 17 M€ au 30 juin 2024.

L'EBITDA courant de la BU ressort à 464 M€ d'euros, soit un taux de marge de 36,0 % contre 35,4 % au 1^{er} semestre 2024 retraité.

BU Paris et jeux en ligne :

Le chiffre d'affaires de la BU Paris et jeux en ligne s'établit à 466 M€, en retrait de -11,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2024 retraité.

Les coûts des ventes s'établissent à 135 M€, stables par rapport au 1^{er} semestre 2024 retraité.

Les coûts marketing s'établissent à 94 M€ Leur recul de -7,5% s'explique par le recul de l'activité et les mesures réglementaires dans certains pays.

Les prestations informatiques sont de 30 M€. Leur augmentation de +14,8 % est principalement liée aux migrations de plateformes et travaux de développement de la plateforme de paris sportifs KSP.

Les frais de personnel s'établissent à 91 M€. Leur baisse de -5,6 % est liée à la poursuite du plan de restructuration initié par Kindred début 2024.

Les coûts administratifs et généraux s'établissent à 21 M€ contre 18 M€ au 1^{er} semestre 2024 retraité.

L'EBITDA courant de la BU ressort à 95 M€, soit un taux de marge de 20,3 % comparé à 28,4 % au 1^{er} semestre 2024 retraité.

Loterie Internationale :

Le chiffre d'affaires de la BU Loterie internationale s'établit à 80 M€, en recul de -16,9 % vs le 1^{er} semestre 2024 retraité pour un EBITDA courant de 15 M€ contre 8 M€ au 1^{er} semestre 2024 retraité. Ces variations sont principalement attribuables à la cession de Sporting Group.

Paiement & Services :

Les activités de la BU Paiement & Services enregistrent un chiffre d'affaires de 31 M€, quasi stable, avec un EBITDA courant de -2 M€.

Holding :

Les frais centraux s'établissent à 130 M€, vs 113 M€ au 1^{er} semestre 2024 retraité. Leur progression est principalement induite par les coûts relatifs à l'opération d'actionnariat réservée aux salariés.

Informations par zone géographique :

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	30.06.2025	30.06.2024 retraité
<i>En millions d'euros</i>		
Europe de l'Ouest	1 557,2	1 550,7
Europe Centrale et du Nord	278,4	320,4
Autres zones géographiques	31,1	28,7
TOTAL GROUPE	1 866,7	1 899,8

2.3 Résultat net ajusté

Le Groupe retrace du résultat net consolidé :

- les dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises ;
- les effets sans impact sur la trésorerie liés à la couverture de change des acquisitions ;
- les variations d'impôts différés résultant de ces éléments ;
- le rattrapage d'amortissement sur 2024 du complément de soulté constaté pour ajuster le montant initial lié à la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation.

Le tableau ci-après présente une réconciliation entre le résultat net consolidé et le résultat net ajusté, en détaillant les ajustements appliqués pour permettre une lecture plus représentative de la performance financière sous-jacente du Groupe.

	30.06.2025	30.06.2024
<i>En millions d'euros</i>		
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	135,7	212,7
Ajustement :		
- Dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors des regroupements d'entreprises (PPA), nettes des impôts différés passifs (net d'IDP)	86,1	21,8
- Rattrapage d'amortissement du complément de soulté (net d'IS)	0,0	0,0
- Effets liés à la couverture de change acquisition Kindred (net d'IS)	0,0	0,0
- RÉSULTAT NET AJUSTÉ	221,9	234,5

2.4 Évolution et structure du bilan

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2024	Variation
ACTIFS NON COURANTS	4 483,4	4 513,7	-30,3
dont écart d'acquisition	1 232,5	1 200,7	31,8
dont droits exclusifs d'exploitation	595,1	617,0	-21,8
dont autres immobilisations incorporelles	2 059,9	2 116,7	-56,9
dont immobilisations corporelles	450,7	433,7	17,0
dont actifs financiers non courants	121,1	122,1	-1,0
ACTIFS COURANTS	1 710,0	2 043,0	-333,0
dont créances clients et réseau de distribution	599,0	729,3	-130,4
dont autres actifs courants	91,9	379,3	-287,4
dont actifs financiers courants	378,5	161,5	216,9
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	500,6	683,6	-183,0
TOTAL ACTIF	6 193,5	6 556,7	-363,3
CAPITAUX PROPRES	900,4	1 189,5	-289,1
PASSIFS NON COURANTS	2 492,6	2 547,1	-54,5
dont passifs financiers non courants	2 167,3	2 206,4	-39,1
PASSIFS COURANTS	2 800,5	2 820,1	-19,6
dont dettes fournisseurs et réseau de distribution	513,5	624,4	-110,9
dont fonds joueurs courants	415,1	350,3	64,8
dont passifs de prélèvements publics	409,2	506,1	-96,9
dont gains à payer	812,4	642,3	170,1
dont autres passifs courants	244,7	275,1	-30,4
dont dettes envers l'Etat au titre des droits exclusifs d'exploitation	0,0	97,0	-97,0
dont passifs financiers courants	205,6	191,9	13,6
TOTAL PASSIF	6 193,5	6 556,7	-363,2

Actifs et passifs non courants

La variation des **droits exclusifs d'exploitation, des actifs corporels et autres actifs incorporels** provient principalement des investissements (+58 M€) et des amortissements (-171 M€) de la période.

Les **passifs financiers non courants** sont constitués de la part à plus d'un an des emprunts du Groupe et de la dette sur les contrats de location. Leur diminution correspond principalement au passage en passifs financiers courants de 39 M€ sur les autres des emprunts actuels du Groupe, conformément à leurs échéanciers.

Actifs et passifs courants, éléments de besoin en fonds de roulement

- La diminution des créances clients et du réseau de distribution (-130 M€) s'explique par un niveau d'activité traditionnellement plus faible en fin de semestre qu'en fin d'année ;
- La baisse des autres actifs courants (-288 M€) s'explique principalement par la présence, au 31 décembre 2024, d'un acompte payé de 222 M€ sur les passifs des prélèvements publics.

Les **passifs courants non financiers** diminuent de 33 M€ principalement sous l'effet de la baisse :

- des dettes fournisseurs et réseau de distribution de 111 M€. Les dettes sur les réseaux de distribution évoluent parallèlement aux créances sur les réseaux de distribution ;

- des passifs de prélèvements publics (-97 M€) impactés d'une part par un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé qu'en décembre, et d'autre part par la variation des lots non réclamés (-68 M€). Ces derniers font l'objet d'un paiement annuel et ont été versés sur le 1^{er} semestre pour 91 M€. Les autres prélèvements publics font l'objet d'un règlement sur un rythme mensuel.

Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation des **actifs financiers courants** s'explique principalement par une variation de +250 M€ du cash in trust de PLI en lien avec le règlement à venir du jackpot Euromillions remporté en juin en Irlande.

La **trésorerie et équivalents de trésorerie** diminue de 183 M€. Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles sur le semestre (+743 M€) ont été compensés par le paiement des dividendes au titre de l'exercice 2024 (-379 M€), le remboursement des dettes financières (-54 M€), les investissements corporels et incorporels (-186 M€), et l'effet du règlement du retrait obligatoire (« *squeeze-out* ») des intérêts minoritaires pour la finalisation de l'acquisition de Kindred pour (-38 M€).

Dette financière nette (précédemment « Excédent net de trésorerie »)

L'indicateur représentatif du niveau de dette nette du Groupe est la « dette financière nette ».

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2024
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	86,5	89,5
Instruments dérivés non courants	3,9	7,7
Autres	30,8	24,9
Total Actifs financiers non courants	121,2	122,1
Actifs financiers courants au coût amorti	0,0	0,7
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	12,1	49,2
Instruments dérivés courants	3,1	1,9
Dépôts et cautionnements	363,3	109,7
Total Actifs financiers courants	378,5	161,5
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	499,6	283,7
Placements, équivalents de trésorerie	268,1	386,0
Comptes bancaires et autres disponibilités	232,5	297,6
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	500,6	683,6
Dettes financières, part à plus d'un an	-2 080,2	-2 133,7
Dettes de location, part à plus d'un an	-84,1	-70,7
Autres passifs financiers non courants	-1,4	-1,3
Instruments dérivés passifs non courants	-1,6	-0,7
Total Passifs financiers non courants	-2 167,3	-2 206,4
Dettes financières, part à moins d'un an	-136,8	-113,2
Dettes de location, part à moins d'un an	-19,9	-14,5
Instruments dérivés courants	-0,5	-0,2
Découverts bancaires	-24,7	-1,5
Autres passifs financiers courants	-23,8	-62,6
Total passifs financiers courants	-205,6	-191,9
Dette envers l'État au titre des droits exclusifs d'exploitation complément de soult	0,0	-97,0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-2 372,9	-2 495,3
Dépôts & cautionnements reçus / donnés (courants & non courants)	-381,9	-122,6
Sommes allouées exclusivement aux gagnants du jeu Euromillions et EuroDreams	-122,9	-86,8
Titres non consolidés	-87,0	-80,1
(DETTE FINANCIERE NETTE) / EXCEDENT NET DE TRESORERIE	-1 964,4	-1 817,5

Rapprochement entre les différents indicateurs de trésorerie

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	500,6	683,6
SOMMES ALLOUEES EXCLUSIVEMENT AUX GAGNANTS DES JEUX EUROMILLIONS	-122,9	-86,8
Actifs financiers courants au coût amorti	0,0	0,7
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	0,0	0,7
TRESORERIE DISPONIBLE	377,6	597,7
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	86,5	89,5
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	12,1	49,2
ACTIFS FINANCIERS EN JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	98,6	138,8
DETTE FINANCIÈRE ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	-2 230,0	-2 395,9
Instruments dérivés actifs non courants	3,9	7,7
Instruments dérivés actifs courants	3,1	1,9
Instruments dérivés passifs non courants	-1,6	-0,7
Instruments dérivés passifs courants	-0,5	-0,2
INSTRUMENTS DERIVÉS	4,9	8,6
DETTE DE LOCATION	-103,9	-85,1
DECOUVERTS BANCAIRES	-24,7	-1,5
TITRES NON CONSOLIDÉS	-87,0	-80,1
(DETTE FINANCIÈRE NETTE) / EXCEDENT NET DE TRESORERIE	-1 964,4	-1 817,5

3 Perspectives 2025**Guidance 2025 réitérée**

Sur le plan opérationnel, FDJ UNITED prévoit, entre autres, 2nd semestre :

- Pour la BU Loterie et paris sportifs en réseau France, des animations du portefeuille de jeux, dont le lancement du jeu de tirage Crescendo en fin d'année, et une normalisation des résultats sportifs en faveur de l'opérateur ;
- Pour la BU Paris et jeux en ligne, en particulier au 4^e trimestre, une base de comparaison plus favorable au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, ainsi que de nouvelles initiatives marketing et commerciales sur l'ensemble des marchés.

Sur la base de sa performance semestrielle et de ses anticipations pour le 2nd semestre, le Groupe réitère ses objectifs 2025 d'un chiffre d'affaires stable par rapport à 2024 retraité avec un taux de marge d'EBITDA courant supérieur à 24 % intégrant les 20 M€ attendus du plan de performance. Le Groupe réitère également son objectif de réduction de sa dette financière nette d'au moins 150 M€.

4 Principaux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours du 2nd semestre 2025 sont de même nature que ceux qui sont présentés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2024, réf. n° D.25-0329 approuvé le 29 avril 2025 par l'AMF. Les évolutions sur le semestre des risques liés aux instruments financiers et aux litiges sont exposées dans les Comptes consolidés, dans les notes 8.7 « Politique de gestion des risques financiers

et transactionnels » et 14 « Procédures contentieuses et judiciaires en cours » des notes aux comptes consolidés semestriels du présent rapport.

5 Parties liées

Les parties liées au 30 juin 2025 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2024 et les transactions intervenues sont également de même nature.

6 Événements postérieurs à la clôture

Le 8 juillet 2025, post-clôture, Predica (CAA - Credit Agricole Assurances) s'est totalement désengagé de FDJ UNITED en cédant ses 3,3 % du capital encore détenus (6 110 156 titres) via un processus de placement accéléré auprès d'actionnaires institutionnels français et internationaux de premier rang. Cette opération fait suite à une première cession de 2,2 % du capital de FDJ UNITED le 19 novembre 2024 (4 073 436 titres) et à la démission de Predica de son poste d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale du Groupe du 22 mai 2025.

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

30 JUIN 2025

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	21
COMpte de resultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la situation financière consolidée	25
Tableau des flux de trésorerie consolidés	26
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	27
1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE	28
1.1 Informations générales	28
1.2 Contexte réglementaire de FDJ UNITED	28
1.3 Faits marquants	30
1.4 Évolution du périmètre de consolidation	30
2 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES	31
2.1 Base de préparation et de présentation des états financiers	31
2.2 Nouvelle présentation du compte de résultat (P&L)	32
2.3 Information sectorielle (IFRS 8)	32
2.4 Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2025	33
2.5 Textes non encore adoptés par l'Union européenne	33
2.6 Textes adoptés par l'Union européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe	33
3 DONNÉES OPERATIONNELLES	34
3.1 Produit net des jeux (PNJ) et chiffre d'affaires	34
3.2 Résultat opérationnel	34
3.3 Information - secteurs opérationnels	36
3.4 Crédits courants	37
3.5 Dettes courantes	37
3.6 Charges et avantages du personnel	39
4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES.....	41
5 ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILL)	43
6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	44
6.1 Immobilisations incorporelles.....	44
6.2 Immobilisations corporelles.....	45
7 PROVISIONS.....	45
8 TRÉSORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS	46
8.1 Actifs et passifs financiers	46
8.2 Variation des passifs financiers :	47
8.3 Emprunts :	47
8.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie	49
8.5 Flux de trésorerie	50
8.6 Résultat financier	51
8.7 Politique de gestion des risques financiers et transactionnels	51

9	PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES	54
10	IMPOT	55
11	RESULTAT PAR ACTION	55
12	CAPITAUX PROPRES	55
12.1	CAPITAL SOCIAL	55
12.2	ACTIONS AUTO DETENUES	56
12.3	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	56
13	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	56
13.1	ÉTAT FRANÇAIS	56
13.2	AUTRES PARTIES LIEES	57
14	PROCEDURES CONTENTIEUSES ET JUDICIAIRES EN COURS	57
15	ENGAGEMENTS HORS BILAN	59
16	AUTRES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	60

Compte de résultat consolidé

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi à la centaine de milliers d'euros. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre les différents états.

	Note	30.06.2025	30.06.2024*
<i>En millions d'euros</i>			
Produit net des jeux	3.1	1 774,7	1 356,0
Produit des autres activités	3.1	92,0	72,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1	1 866,7	1 428,3
Coûts des ventes	3.2	-790,2	-652,3
Coûts marketing	3.2	-160,1	-85,8
Prestations informatiques	3.2	-88,4	-57,0
Frais de personnel	3.2	-302,3	-212,2
Coûts administratifs et généraux	3.2	-84,7	-50,7
Dotations nettes aux amortissements		-171,4	-85,2
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	3.2	269,7	285,1
Autres produits opérationnels non courants	3.2	0,0	0,0
Autres charges opérationnelles non courantes	3.2	-9,8	-20,6
RÉSULTAT OPERATIONNEL		259,9	264,5
Coût de l'endettement financier		-39,0	-61
Autres produits financiers		15,8	36,6
Autres charges financières		-13,4	-7,0
RÉSULTAT FINANCIER	8.6	-36,6	23,5
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises	9	2,7	2,3
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		225,9	290,3
Charge d'impôt sur le résultat	10	-90,1	-77,6
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		135,7	212,7
- dont Part du Groupe		135,7	212,7
- dont Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	11	0,73	1,15
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	11	0,73	1,15

* À compter de 2024, la présentation du compte de résultat a été revue - Voir note 3.2 Changement de présentation du P&L Groupe.

État du résultat global consolidé

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	30.06.2024
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	135,7	212,7
Couverture des flux de trésorerie, avant impôt	-4,9	-1,7
Couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, avant impôt	0,0	-0,2
Variation nette des écarts de conversion, avant impôt	7,4	-0,8
Impôt lié aux éléments recyclables ultérieurement en résultat	1,3	0,5
ÉLÉMENTS RECYCLÉS OU RECYCLABLES ULTERIEUREMENT EN RÉSULTAT	3,8	-2,2
Gains et pertes actuariels	2,8	0,1
Impôt lié aux éléments non recyclables ultérieurement en résultat	-0,7	0,0
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES ULTERIEUREMENT EN RÉSULTAT	2,1	0,1
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	5,8	-2,1
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	141,5	210,6
- dont Part du Groupe	141,5	210,6
- dont Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0

État de la situation financière consolidée

	Note	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>			
ACTIF			
Écart d'acquisition	5	1 232,5	1 200,7
Droits exclusifs d'exploitation	6.1	595,1	617,0
Autres immobilisations incorporelles	6.1	2 059,9	2 116,7
Immobilisations corporelles	6.2	450,7	433,7
Actifs financiers non courants	8.1	121,1	122,1
Participations dans des coentreprises	9	24,1	23,5
ACTIFS NON COURANTS		4 483,4	4 513,7
Stocks		20,2	19,9
Créances clients et réseau de distribution	3.4	599,0	729,3
Autres actifs courants	3.4	91,9	379,3
Actifs d'impôts exigibles		119,9	69,3
Actifs financiers courants	8.1	378,5	161,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.4	500,6	683,6
ACTIFS COURANTS		1 710,0	2 043,0
TOTAL ACTIF		6 193,5	6 556,7
PASSIF			
Capital social		74,1	74,1
Report à nouveau (incl. résultat de l'exercice)		814,8	1 109,8
Réserves des autres éléments du résultat global		11,3	5,5
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	12	900,2	1 189,4
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,0
CAPITAUX PROPRES		900,4	1 189,5
Provisions pour retraites et engagements assimilés	3.6	57,7	61,2
Provisions non courantes	6	28,4	22,6
Passifs d'impôts différés		239,3	257,0
Passifs financiers non courants	8.2	2 167,3	2 206,4
PASSIFS NON COURANTS		2 492,6	2 547,1
Provisions courantes	7	26,5	35,3
Dettes fournisseurs et réseau de distribution	3.5	513,5	624,4
Passifs d'impôts exigibles		173,1	97,8
Fonds joueurs courants	3.5	415,1	350,3
Passifs de prélèvements publics	3.5	409,2	506,1
Gains à payer - Disponibilités joueurs	3.5	812,4	642,3
Autres passifs courants	3.5	244,7	275,1
Dettes envers l'État au titre des droits exclusifs d'exploitation	13.1	0,0	97,0
Passifs financiers courants	8.1	205,6	191,9
PASSIFS COURANTS		2 800,5	2 820,1
TOTAL PASSIF		6 193,5	6 556,7

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	Note	30.06.2025	30.06.2024
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net consolidé de la période			
Variation des amortissements, dépréciation d'actifs		172,7	92,2
Variation des provisions		3,3	4,1
Plus ou moins-value de cession		2,4	0,0
Charge d'impôt		90,1	77,6
Autres éléments non cash du P&L		11,9	-2,4
Résultat financier		36,6	-23,5
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises		-2,7	-2,3
Éléments sans incidence sur la trésorerie		314,5	145,7
Utilisation des provisions - décaissements			
Intérêts reçus		9,9	24,7
Impôts payés		-81,4	-58,8
Variation des clients et autres actifs courants		381,0	280,5
Variation des stocks		-0,3	2,6
Variation des fournisseurs et autres passifs courants		-6,2	-212,4
Variation des autres éléments de besoin en fonds de roulement		5,1	-11,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		379,6	59,7
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	8	749,0	375,6
ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-185,6	-54,1
Acquisitions de titres contrôlés		-37,8	-14,9
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		2,3	0,0
Cessions de titres		-0,7	0,0
Variation des actifs financiers courants et non courants		41,0	-46,1
Variation des prêts et avances consentis		-246,0	-4,5
Dividendes reçus des coentreprises et des participations		0,1	0,1
Autres		0,1	0,5
FLUX DE TRESORERIE NETS UTILISES DANS LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	8	-426,7	-119,0
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Remboursement part courante dette financière long terme		-53,8	-17,4
Remboursement dette de location		-12,0	-5,4
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires de la société mère		-378,7	-328,9
Intérêts payés		-13,7	-8,3
Autres		-77,6	-12,2
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	8	-535,8	-372,2
Incidence de la variation des taux de change		7,3	-2,1
Augmentation / (Diminution) nette de la trésorerie nette		-206,3	-117,8
Concours bancaires courants au 1 ^{er} janvier		-1,5	0,0
Concours bancaires courants au 30 juin		-24,7	-11,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier		683,6	538,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		500,6	429,5

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital social	Report à nouveau (yc résultat de l'exercice)	Couverture flux de trésorerie	Ecarts de conversion (incl. couverture d'investissement net)	Gains et pertes actuariels	Réserves des autres éléments du résultat global	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<i>En millions d'euros</i>									
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2023	76,4	978,8	7,4	4,5	4,0	15,9	1 071,1	0,0	1 071,1
Résultat net 30 juin 2024		212,7					212,7	0,0	212,7
Autres éléments du résultat global (OCI)			-1,2	-0,9	0,1	-2,1	-2,1		-2,1
Résultat global de la période	0,0	212,7	-1,2	-0,9	0,1	-2,1	210,6	0,0	210,6
Dividendes 2023 distribués		-340,0				0,0	-340,0		-340,0
Autres ⁽¹⁾	-2,3	69,4				0,0	67,1		67,1
CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2024	74,1	920,9	6,1	3,5	4,1	13,8	1 008,8	0,0	1 008,8
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2024	74,1	1 109,8	-6,0	5,9	5,5	5,5	1 189,4	0,0	1 189,5
Résultat net 30 juin 2025		135,7					135,7	0,0	135,7
Autres éléments du résultat global (OCI)			-3,7	7,4	2,1	5,8	5,8		5,8
Résultat global de la période	0,0	135,7	-3,7	7,4	2,1	5,8	141,5	0,0	141,5
Dividendes 2024 distribués		-378,7					-378,7		-378,7
Autres ⁽²⁾	0,0	-52,0				-52,0	0,1		-51,8
CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2025	74,1	814,8	-9,7	13,3	7,6	11,2	900,2	0,2	900,4

⁽¹⁾ Dont 70,7 M€ liés au litige Soficoma en 2024.

⁽²⁾ Les autres variations concernent essentiellement les actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, les achats liés aux plans de performance LTI, ainsi que la mise en place de l'actionnariat salarié, en diminution des capitaux propres.

1 Présentation générale du Groupe

1.1 Informations générales

La Française des Jeux est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes sur les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce, sous réserve des dispositions du cadre juridique tel que décrit dans la note 1.2. Son siège social est situé au 3/7, Quai du Point du Jour 92100 Boulogne-Billancourt. Elle est admise aux négociations sur le marché Euronext Paris depuis le 21 novembre 2019.

Son actionnariat au 30 juin 2025 se répartit entre l'État français (21,1%), des associations d'anciens combattants² (15,7%), les fonds actionnariat salariés (3,5 %), Predica (3 %) et des détentions de moins de 3 % comprenant des investisseurs institutionnels français et internationaux et des actionnaires individuels.

L'État exerce un contrôle étroit sur la société, se traduisant notamment par l'agrément par les ministres chargés du Budget et de l'Économie de la nomination du président, du directeur général et des directeurs délégués, et de l'agrément préalable de tout franchissement de seuil de 10% ou d'un multiple de 10% du capital.

Au 30 juin 2025, FDJ UNITED exerce son activité d'opérateur et de distributeur de jeux d'argent principalement en France, dans les départements métropolitains et d'Outre-Mer, dans quatre collectivités d'Outre-Mer et à Monaco. Il est présent à l'international, principalement au travers de ses participations dans les sociétés suivantes :

- Kindred, acteur majeur des jeux et paris en ligne en Europe. Acquis en 2024, cet opérateur est présent sur plusieurs marchés européens clés, notamment les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la France, la Suède et la Belgique. Il propose une offre complète de paris sportifs, paris hippiques, poker et casino en ligne sous des marques renommées telles que Unibet et 32Red ;
- Premier Lotteries Ireland (PLI), opérateur détenteur des droits exclusifs pour opérer la Loterie nationale irlandaise en point de vente et en ligne ;
- le groupe ZEturf, opérateur de paris hippiques et sportifs en ligne implanté en Espagne, en Belgique, Pays-Bas, à Maurice et à Malte, et opérant principalement en France ;
- Beijing ZhongCaï Printing (BZP), société chinoise d'imprimerie de tickets de loterie.

Les états financiers consolidés résumés reflètent la situation financière et le résultat de La Française des Jeux et de ses filiales (« le Groupe ou FDJ UNITED »), ainsi que les participations de La Française des Jeux dans les co-entreprises. Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère.

1.2 Contexte réglementaire de FDJ UNITED

Le Groupe exploite ses activités dans le secteur des jeux d'argent et de hasard, un secteur fortement régulé et contrôlé, qui relève d'un principe général de prohibition, assorti de dérogations encadrées.

Les activités de paris sportifs en ligne et de poker en ligne, en concurrence, sont notamment régies par les dispositions de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 et exploitées dans le cadre d'un agrément accordé pour 5 ans. L'agrément pour les paris sportifs en ligne dont bénéficie La Française des Jeux a été renouvelé en dernier lieu par l'ANJ en 2020, tandis que celui relatif au poker en ligne lui a été accordé par cette dernière en octobre 2022. L'opérateur ZEturf, acquis en 2023, détient également des

² Union des blessés de la face et de la tête (UBFT) et Fédération nationale André Maginot (FNAM).

agréments de paris sportifs et hippiques en ligne. De même, l'acquisition de Kindred en 2024 permet désormais au Groupe d'exploiter, via sa filiale SPS Betting France Limited, des offres de paris sportifs, de paris hippiques et de poker en ligne sous la marque Unibet, opérées dans le cadre d'agréments délivrés par l'ANJ.

La loi Pacte du 23 mai 2019 a conforté pour une durée de 25 ans les droits exclusifs de La Française des Jeux sur les activités de jeux de loterie (jeux de tirage et jeux instantanés) en point de vente et en ligne et sur les paris sportifs en point de vente. Elle définit également, pour l'ensemble des jeux de loterie et les paris sportifs, l'assiette, les taux et la territorialité des prélèvements publics, et encadre les taux de retour aux joueurs (gamme de jeux de loterie et plafonds pour les paris sportifs en réseau de distribution ou en ligne).

Ces textes, ainsi que les dispositions réglementaires prises pour leur application, mettent en place un contrôle étroit de l'État sur l'exploitation de ces droits exclusifs, se traduisant par des prérogatives spécifiques (agrément ministériel des mandataires sociaux préalablement à leur nomination, approbation ministérielle de tout projet de modification des statuts de la société, présence d'un commissaire du Gouvernement avec droit de véto sur les décisions du CA...).

Depuis l'acquisition de PLI en 2023 et Kindred en 2024, FDJ UNITED opère désormais dans d'autres juridictions européennes, et est soumis aux réglementations propres de ces pays. Les principales juridictions sont listées ci-dessous.

● **Irlande** : Régulé par le National Lottery Act de 2013 et la Gambling Regulation Act de 2024, le marché irlandais est marqué par un monopole d'État pour les jeux de loterie et un régime de licences pour les paris sportifs et hippiques. Dans ce cadre, Premier Lotteries Ireland (PLI) détient les droits exclusifs d'exploitation de The Irish National Lottery pour une période de vingt ans débutant en 2014, soit jusqu'en 2034, conformément aux termes de la licence exclusive délivrée par le régulateur. En 2024, de nouvelles règles ont été introduites, notamment un fonds pour réduire le jeu excessif et un registre d'exclusion des joueurs.

● **Pays-Bas** : Avec la loi Kansspelen op afstand (KOA), le marché des jeux en ligne a été libéralisé en 2021. En 2024, des limites strictes sur les dépôts des joueurs et en 2025 des augmentations de taxes ont été mises en place pour mieux protéger les consommateurs et encadrer les opérateurs.

● **Royaume-Uni** : Le marché britannique se répartit entre les jeux de loterie, sous le monopole de la National Lottery (Allwyn), et les paris, casinos et machines à sous, ouverts à la concurrence. Il est régulé par le Gambling Act de 2005, amendée en 2014, le National Lottery Act de 2006 et le livre blanc *High Stakes : Gambling Reform for the Digital Age* publié en 2023, qui, bien que non juridiquement contraignant, a permis d'introduire de nouvelles réformes dans le pays.

● **Suède** : Dominé par des monopoles pour les jeux de loterie et paris hippiques, le marché suédois est ouvert à la concurrence en ligne sous licences locales. De nouvelles réglementations en 2024 ont renforcé les exigences sur le jeu responsable et les publicités.

● **Belgique** : Le marché belge est régulé par plusieurs lois clés, notamment celles de 1999, 2002, et un arrêté royal de 2023. Les jeux de loterie sont sous monopole d'État, tandis que les paris sportifs, hippiques, casinos et machines à sous opèrent sous un régime de licences locales en concurrence. En 2024, des modifications importantes ont été apportées pour renforcer le contrôle et la supervision du secteur des jeux de hasard et limiter les licences cumulatives.

1.3 Faits marquants

Une nouvelle identité, FDJ UNITED, pour refléter la dimension européenne du Groupe

Le Groupe a fait évoluer son organisation, comité exécutif et la présentation de ses activités ; il se structure à présent autour de quatre « business units » (BU), distinguant droits exclusifs et activités concurrentielles, et d'une « holding » :

- Loterie et paris sportifs en réseau France : activités exercées sous droits exclusifs en France, incluant les jeux de tirage et instantanés, dans le réseau physique et en ligne, et les paris sportifs dans le réseau physique ;
- Paris et jeux en ligne : activités ouvertes à la concurrence (paris sportifs, poker, paris hippiques, casino, sur les marchés sur lesquels ces activités sont autorisées) opérées via des marques telles que Parions Sport En Ligne, ZEbet, ZEturf, Unibet ou 32Red ;
- Loterie Internationale : en particulier l'activité sous droits exclusifs de loterie en Irlande (PLI) ;
- Paiement & Services : services d'encaissement, de paiement et de gestion commerciale via Nirio, Aleda ou L'Addition.

1.4 Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu d'évolution significative dans le périmètre de consolidation. La liste des entités consolidées est présentée dans le rapport financier du Groupe établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les effets de la finalisation de l'acquisition de Kindred sont limités au retrait obligatoire (« squeeze-out ») des intérêts minoritaires pour un montant de 38 M€, engagé en début d'année.

2 Référentiel et principes comptables

2.1 Base de préparation et de présentation des états financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») de La Française des Jeux et de ses filiales (« le Groupe ou FDJ UNITED ») ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

En conséquence, ils ne comportent pas toute l'information et les notes annexes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels mais seulement les événements significatifs de la période. Ces comptes doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2025, selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont disponibles sur le site Internet groupefdj.com (rubrique Finance/Publications Financières).

Les états financiers résumés sont établis au 30 juin 2025 suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des éléments suivants :

- Avantages du personnel : la charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est déterminée à partir d'une extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2024, avec une mise à jour du taux d'actualisation et des sorties au 30 juin 2025 ;
- Impôt sur le résultat : la charge d'impôt de la période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice.

La préparation des états financiers intermédiaires nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs et les produits et charges à la date de clôture.

L'évolution de l'environnement économique et financier a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques. Ces environnements ont été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les taux d'actualisation utilisés pour les tests de perte de valeur ou les calculs de provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révise ses estimations à chaque clôture sur la base des informations régulièrement mises à jour. Les résultats futurs des opérations concernées peuvent différer de ces estimations.

Les estimations significatives et les principales hypothèses et données clés portent principalement sur les éléments suivants :

- le taux d'actualisation et les hypothèses de départ pour les avantages au personnel (note 3.6) ;
- l'appréciation de l'existence d'éventuels indices de perte de valeur se traduisant par la mise en œuvre de test de valeur des actifs (note 5) ;
- la juste valeur des actifs non cotés sur des marchés actifs pour les actifs financiers (note 8.1) ;
- les hypothèses de valorisation retenues pour l'évaluation des actions de performance (EBITDA courant, bénéfice par action, probabilité d'atteinte des objectifs, taux sans risque, cours de l'action) (note 3.6).

Outre l'utilisation d'estimations, le Groupe fait usage de jugements pour définir le traitement comptable le plus adapté pour certaines activités et transactions, notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées :

- l'appréciation des risques juridiques et leur quantification pour les provisions pour risques et les provisions pour litiges (note 7) ;
- l'appréciation du risque de non-recouvrement des impayés pour l'évaluation de la valeur recouvrable des créances sur le réseau de distribution (note 3.4) ;
- l'identification ou non de contrats de location dans certains accords (note 8.2).

2.2 Nouvelle présentation du compte de résultat (P&L)

Depuis l'exercice 2024, FDJ UNITED a fait évoluer la présentation de son compte de résultat afin de mieux refléter l'intégration du groupe Kindred et de proposer une structure simplifiée, plus adaptée à la comparaison sectorielle. Le Groupe a ainsi procédé à plusieurs reclassements qui concernent notamment la création de nouvelles lignes spécifiques, telles que les « Prestations informatiques », les « Frais de personnel » et les « Dotations nettes aux amortissements », auparavant présentés par destination dans les pavés « Coût des ventes », « Coûts marketing & communication » et « Coûts administratifs & généraux ». Désormais, les lignes « Coût des ventes », « Coûts marketing & communication » et « Coûts administratifs & généraux » excluent les « Prestations informatiques », les « Frais de personnel » et les « Dotations nettes aux amortissements ». Les « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » sont par ailleurs dorénavant regroupés dans les « Coûts administratifs et généraux ». Ces reclassements, s'ils ont un effet sur l'EBITDA courant des BU, avec la réallocation d'environ 50 % des charges de la holding vers elles, n'en ont pas sur le résultat opérationnel courant (voir note 3.2).

2.3 Information sectorielle (IFRS 8)

Le Groupe a annoncé une réorganisation du comité exécutif, remodelé pour intégrer pleinement les activités en ligne issues de Kindred. Depuis le 1^{er} semestre 2025, le Groupe se structure autour de quatre business units (BU) distinguant droits exclusifs et activités concurrentielles, dans une configuration européenne élargie (plus d'une quinzaine de pays). Ces BU correspondent aux segments opérationnels tels que reportés en interne.

- **Loterie et paris sportifs en réseau France** : activités exercées sous droits exclusifs en France, incluant les jeux de tirage et instantanés, en réseau physique et en ligne, et les paris sportifs en réseau physique.
- **Paris et jeux en ligne** : activités ouvertes à la concurrence (paris sportifs, poker, paris hippiques, casino) opérées notamment via ParionsSport en ligne, ZEbet, ZEturf, Unibet et 32Red.
- **Loterie Internationale** : activités de loterie à l'international, incluant la loterie en Irlande (PLI).
- **Paiement & Services** : services d'encaissement, de paiement et de gestion commerciale via FDJ Services (Nirio), Aleda et L'Addition.

Le Groupe présente également un segment « Holding », regroupant essentiellement les coûts des fonctions centrales corporate.

Chacun des segments a ses propres revenus et coûts directs. Ils supportent également des coûts indirects liés à des natures de charges non directement imputables par segment (principalement les coûts des bâtiments et des services numériques). Ces coûts représentent moins de 20 % du total des

coûts de ces segments, et sont répartis sur la base de clés établies à partir d'indicateurs opérationnels permettant d'attribuer la consommation de ressources par activité.

Le principal décideur opérationnel, la Présidente directrice générale et le Directeur général délégué suivent, pour chacun de ces segments, l'EBITDA courant qui constitue un des principaux indicateurs cash de performance opérationnelle du Groupe. Il se calcule par différence entre le chiffre d'affaires des segments et les coûts des ventes, les coûts marketing, les prestations informatiques, les frais de personnel et les coûts administratifs et généraux (hors amortissements) qui leur sont attribués.

2.4 Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025

Les amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025, relatifs à IAS 21 sur l'absence de convertibilité d'une devise et approuvés par l'Union européenne, n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

2.5 Textes non encore adoptés par l'Union européenne

IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers.

IFRS 19 : Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique.

Le Groupe suit de près l'évolution du processus d'adoption de ces normes par l'Union européenne et évaluera leur impact sur les états financiers lorsqu'elles seront adoptées.

2.6 Textes adoptés par l'Union européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe

Aucune norme ou interprétation n'a été appliquée par anticipation au 30 juin 2025. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif à venir.

3 Données opérationnelles

3.1 Produit net des jeux (PNJ) et chiffre d'affaires

Le PNJ constitue la rémunération du Groupe sur ses activités des jeux. Il atteint 1 775 M€ au 1^{er} semestre 2025 en hausse de 419 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2024 (+30,9%). Cette progression est liée à l'intégration de Kindred. Le produit des autres activités qui comprend l'activité Paiement & Services ainsi que les autres activités à l'international, s'élève à 92 M€ au 1^{er} semestre 2025 en hausse de +20 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2024 (+ 27,2 %).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit ainsi 1 867 M€ au 30 juin 2025, en augmentation de 438 M€ par rapport au 30 juin 2024 (+ 30,7 %).

	30.06.2025	30.06.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Loterie et paris sportifs en réseau France	1 285,3	1 240,7
Paris et jeux en ligne	430,5	51,3
Loterie Internationale	58,9	63,9
TOTAL PRODUIT NET DES JEUX (PNJ)	1 774,7	1 356,0
Produit des autres activités	92,0	72,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 866,7	1 428,3

3.2 Résultat opérationnel

Changement de présentation du P&L Groupe

La présentation du compte de résultat (P&L) de FDJ UNITED, mise en place depuis 2024, accompagne l'intégration du groupe Kindred et évolue vers une structure simplifiée et mieux adaptée à une comparaison sectorielle. Le Groupe a procédé à plusieurs reclassements qui concernent notamment la création de nouvelles lignes spécifiques, telles que les « Prestations informatiques », les « Frais de personnel » et les « Dotations nettes aux amortissements », auparavant présentés par destination dans les pavés « Coût des ventes », « Coûts marketing & communication » et « Coûts administratifs & généraux ». Désormais, les lignes « Coût des ventes », « Coûts marketing & communication » et « Coûts administratifs & généraux » excluent les « Prestations informatiques », les « Frais de personnel » et les « Dotations nettes aux amortissements ». Les « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » sont par ailleurs dorénavant regroupés dans les « Coûts administratifs & généraux ». Ces reclassements n'ont pas d'effet sur le résultat opérationnel courant.

Le tableau ci-après détaille les principaux reclassements effectués entre l'ancienne présentation et la nouvelle, tout en précisant leur impact sur les différents agrégats du P&L au 30 juin 2025. Ces derniers, s'ils ont un effet sur l'EBITDA courant des BU, n'en ont pas sur le résultat opérationnel courant.

	30.06.2024 (ancienne présentation)	Reclassements	30.06.2024 (nouvelle présentation)
<i>En millions d'euros</i>			
Produit brut des jeux	3 660,2		3 660,2
Prélèvements publics	-2 304,2		-2 304,2
PRODUIT NET DES JEUX	1 356,0		1 356,0
Produit des autres activités	72,3		72,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 428,3		1 428,3
Coûts des ventes	-736,1	83,8	-652,3
Coûts marketing et communication	-270,2	184,4	-85,8
Prestations informatiques (<i>nouvelle ligne</i>)		-57,0	-57,0
Frais de personnel (<i>nouvelle ligne</i>)		-212,2	-212,2
Coûts administratifs et généraux	-115,0	64,4	-50,7
Autres produits opérationnels	0,3	-0,3	
Autres charges opérationnelles	-22,2	22,2	
Dotations nettes aux amortissements (<i>nouvelle ligne</i>)		-85,2	-85,2
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	285,1	-	285,1

Résultat opérationnel courant

Les **coûts des ventes** s'établissent à 790,2 M€ (+ 21,1 %) principalement en lien avec l'intégration de Kindred. Ils sont constitués pour 747,0 M€ (+ 24,4 %) des coûts variables liés aux ventes dont 548,5 M€ de rémunération versée aux détaillants en France et en Irlande.

Les **coûts marketing** comprennent les coûts de publicité et de conception des offres. Ils s'établissent à 160,1 M€. Leur augmentation (+ 86,6 %) est principalement attribuable à l'intégration de Kindred.

Les **prestations informatiques** qui couvrent les coûts liés à la sous-traitance des développements et de l'exploitation informatique des jeux et services atteignent 88,4 M€. Leur progression (+ 55,2 %) est induite par l'intégration de Kindred.

Les **frais de personnels** ressortent à 302,3 M€ (+ 42,5 %). Ils incluent les salaires, ainsi que les coûts rattachés au personnel. La hausse est principalement due à l'intégration des salariés de Kindred.

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les honoraires de conseil, les frais de fonctionnement des fonctions centrales, ainsi que les coûts des bâtiments. Leur augmentation de 67,2 %, à 84,7 M€, est principalement due à l'intégration de Kindred.

Les **dotations nettes aux amortissements** s'établissent à 171,4 M€ contre 85,2 M€ en 2024. Leur progression est principalement liée aux amortissements des actifs incorporels et corporels reconnus ou réévalués lors de l'allocation du prix d'acquisition du regroupement d'entreprises de Kindred et au ratrapage d'amortissement sur le 2nd semestre de 2024 lié au complément de soule.

Le **résultat opérationnel courant** du Groupe s'établit à 269,7 M€, en baisse de - 5,4 %.

L'**EBITDA courant**, qui correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations nettes aux amortissements, s'établit à 441,1 M€, en hausse de + 19,1 %.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** s'établissent à -10 M€ contre -21 M€ au 1^{er} semestre 2024. Ils incluent principalement les coûts liés aux opérations de croissance externe et restructuration, résultats de cessions des immobilisations pertes de valeurs sur actifs immobilisés et d'autres coûts non récurrents.

3.3 Information - secteurs opérationnels

30.06.2025						
en millions d'euros	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paiement & Services	Holding	Total Groupe
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 285	431	59	0	0	1 775
Autres produits	5	35	21	31	0	92
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 290	466	80	31	0	1 867
Coûts des ventes	-607	-135	-29	-19	0	-790
Coûts marketing	-55	-94	-3	-1	-7	-160
Prestations informatiques	-39	-30	-10	-2	-8	-88
Frais de personnel	-107	-91	-17	-9	-77	-302
Coûts administratifs et généraux	-19	-21	-5	-1	-38	-85
EBITDA COURANT	464	95	15	-2	-130	441
Dotations nettes aux amortissements						-171
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						270

30.06.2024 (*)						
en millions d'euros	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paiement & Services	Holding	Total Groupe
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 241	51	64	0	0	1 356
Autres produits	5	3	32	32	0	72
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 246	55	96	32	0	1 428
Coûts des ventes	-587	-15	-31	-19	0	-652
Coûts marketing	-63	-7	-6	-1	-9	-86
Prestations informatiques	-33	-4	-13	-1	-5	-57
Frais de personnel	-106	-21	-32	-7	-46	-212
Coûts administratifs et généraux	-15	-6	-6	-2	-22	-51
EBITDA COURANT	441	2	8	2	-83	370
Dotations nettes aux amortissements						-85
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						285

(*) L'information sectorielle comparative au 30 juin 2024 a été retraitée conformément à la norme IFRS 8, afin de refléter la nouvelle organisation opérationnelle du Groupe. Elle est présentée en adéquation avec la nouvelle structure du P&L mise en place en 2024 dans un objectif de comparabilité avec l'exercice en cours.

3.4 Crédits courants

Crédits clients et réseau de distribution

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Crédits clients (valeur brute)	158,9	153,1
Crédits envers le réseau de distribution (valeur brute)	459,2	595,0
Dépréciation	-19,1	-18,8
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION	599,0	729,3

Les crédits clients sont liés à l'activité du Groupe avec des loteries étrangères pour la réalisation de prestations informatiques.

En France et en Irlande, le réseau de distribution est prélevé sur un rythme hebdomadaire du montant des mises qu'il collecte auprès des joueurs, net des lots payés à ceux-ci des commissions revenant aux détaillants. Les mises sont inscrites à l'actif, tandis que les lots et commissions figurent au passif. Leur niveau en date de clôture est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au dernier jour de la période.

Leur diminution par rapport au 31 décembre 2024 s'explique par un niveau d'activité en fin de semestre traditionnellement moins élevé qu'en fin d'année, conjugué à un effet calendrier³.

Autres actifs courants

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Charges constatées d'avance	31,4	27,6
Autres créances courantes	60,6	351,7
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	91,9	379,3

Au 31 décembre 2024, les autres créances courantes incluaient un acompte sur les prélèvements publics de 222 M€. Les prélèvements publics font l'objet d'un règlement mensuel des sommes dues au titre des mises du mois précédent, à l'exception du mois de décembre au cours duquel, en sus des sommes dues au titre de novembre, un acompte est versé.

3.5 Dettes courantes

Dettes fournisseurs et réseau de distribution

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Fournisseurs	223,9	271,6
Dettes envers le réseau de distribution	289,7	352,8
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION	513,5	624,4

Les dettes sur le réseau de distribution correspondent aux lots payés aux joueurs par les détaillants et aux commissions du réseau en fin de période ; elles font l'objet d'un paiement hebdomadaire. Leur niveau en fin de période est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au 30

³ Compte tenu du paiement hebdomadaire, l'effet calendrier sur les créances auprès des points de vente fluctue entre 3 et 9 jours de mises en point de vente en fonction du jour de la semaine correspondant à la date d'arrêté.

juin. Un niveau des mises traditionnellement moins élevé en fin de semestre qu'en fin d'année explique leur évolution sur le semestre.

Fonds joueurs

Les fonds joueurs comprennent principalement les fonds destinés à l'animation des jeux et s'établissent à 415 M€ au 30 juin 2025 (350 M€ au 31 décembre 2024). Leur évolution est portée par le cycle de vie des jeux de tirage.

Passifs de prélèvements publics

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Passif – Prélèvements publics - La Française des Jeux et ZE turf	354,5	378,2
Passif – Prélèvements publics - Autres	31,7	36,7
SOUS-TOTAL	386,2	414,9
Lots non réclamés - France	23,0	91,2
PASSIFS DE PRELEVEMENTS PUBLICS	409,2	506,1

Les prélèvements publics font l'objet d'un règlement mensuel des sommes dues au titre des mises du mois précédent, à l'exception du mois de décembre au cours duquel, en sus des sommes dues au titre de novembre, un acompte est versé. Par ailleurs, les lots non réclamés sont réglés sur le 1^{er} semestre de l'exercice suivant. Un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé que celui de décembre, ainsi que le paiement des lots non réclamés de l'exercice 2024 explique leur évolution sur le semestre.

Gains à payer – disponibilités joueurs

Les gains à payer – disponibilités joueurs s'établissent à 812 M€ (642 M€ au 31 décembre 2024) et comprennent principalement :

- les gains à payer qui sont des gains non forclos restant à payer aux joueurs pour 618 M€ (430 M€ au 31 décembre 2024), incluant 250 M€ de jackpot Euromillions remporté en Irlande au mois de juin 2025 et non encore réglé à la clôture ;
- les sommes disponibles sur les portemonnaies des joueurs pour 152 M€ (153 M€ au 31 décembre 2024) ;
- les gains des joueurs en ligne, en instance de paiement pour 0,5 M€ (15 M€ au 31 décembre 2024).

Autres passifs courants

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Produits constatés d'avance	50,4	48,6
Autres dettes	194,3	226,5
AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	244,7	275,1

Les produits constatés d'avance sur les jeux correspondent à des mises jouées sur le 1^{er} semestre se rapportant à des tirages ou événements se déroulant sur le 2nd semestre. Ils sont transformés en mises dans un délai maximum de cinq semaines.

Les autres dettes comprennent essentiellement les dettes fiscales et sociales.

3.6 Charges et avantages du personnel

Effectifs du Groupe

Les effectifs moyens pondérés (EMP) du Groupe incluant toutes les natures de contrat, dont l'intérim, sont les suivants :

	30.06.2025	30.06.2024
TOTAL EFFECTIFS MOYENS PONDERES	5 795	3 026

Les effectifs de fin de période du Groupe incluant toutes les natures de contrat, dont l'intérim sont les suivants :

	30.06.2025	30.06.2024
TOTAL EFFECTIFS FIN DE PERIODE	5 638	3 054

L'augmentation des effectifs en fin de période est principalement liée à l'acquisition de Kindred (2 500 personnes de plus depuis le dernier trimestre 2024).

Charges de personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	30.06.2024
Rémunération et charges sociales	253,4	166,0
Participation et intéressement	22,5	22,4
Avantages à long terme	2,9	5,7
Autres	23,5	18,1
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	302,2	212,2

L'augmentation des charges de personnel est liée à celle des effectifs moyens pondérés.

Passifs liés au personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	31.12.2024
Indemnités de fin de carrière	20,6	21,1
Médailles du travail	8,6	8,5
Frais de santé	5,5	5,9
Congé Fin de Carrière	23,0	25,7
PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	57,7	61,2

Le taux d'actualisation retenu pour le 30 juin 2025 s'élève à 3,7% (3,38% au 31 décembre 2024). Les résultats des tests de sensibilité montrent que la variation à la hausse ou à la baisse de 100 points de base du taux d'actualisation aurait une incidence respective de -11% ou de +13% sur la provision actuelle au titre des indemnités de fin de carrière.

En avril 2022, un accord de congé de fin de carrière (CFC) a été signé, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2022, permettant aux salariés qui le souhaitent, d'anticiper leur départ en retraite, conduisant à la comptabilisation d'un passif de 23,0 M€ au 30 juin 2025 (25,7 M€ au 31 décembre 2024). L'accord s'adresse aux salariés de La Française des Jeux et des filiales françaises du Groupe, âgés de 57 ans minimum, ayant une ancienneté de plus de 5 ans dans le Groupe et en droit de liquider leur retraite à l'issue du plan. Il offre la possibilité de percevoir une rémunération comprise

entre 60 et 90 % du salaire pendant une durée maximale de 3 ans. L'hypothèse de taux d'adhésion retenue pour les congés de fin de carrière est de 25%.

Paiement fondé en actions

Trois plans d'actions de performance sont en vigueur, dont un nouveau plan mis en place en 2025. Les actions afférentes ont été accordées à la Présidente directrice générale, au directeur général délégué et à certains salariés du Groupe. Les droits à attribution d'actions de performance ont été évalués à leur juste valeur à la date d'attribution, donnant droit au nombre d'actions indiqué ci-dessous, sur une base d'atteinte des conditions de performance à hauteur de 100%.

Les droits accordés ne sont définitivement acquis qu'à l'issue d'une période de trois ans sous la condition de présence.

L'attribution des actions est par ailleurs soumise à des conditions de performance (EBITDA courant, bénéfice par action, rendement total pour les actionnaires – Total Shareholder Return (TSR), taux de croissance du chiffre d'affaires et un ensemble de conditions RSE (% de joueurs à risque élevé, réduction des émissions carbone, % de femmes au Comex)), taux de mises identifiées et notation Moody's). Si les objectifs ne sont pas atteints, le nombre d'actions livrées et la charge seront réduits. En cas de surperformance, le nombre d'actions livrées sera majoré dans une limite de 145% des droits accordés.

Les conditions de performance sont évaluées sur 3 exercices à compter de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. La livraison des actions intervient au cours de l'année suivant cette période de 3 exercices ; soit en 2026 pour l'attribution d'actions intervenue en 2023, en 2027 pour l'attribution d'actions intervenues en 2024 et en 2028 pour l'attribution d'actions intervenue en 2025.

Plan	2023-2026	2024-2027	2025-2028
Date d'attribution	27.04.2023	25.04.2024	22.05.2025
Nombre d'actions	175 828	222 236	418 909
Cours de l'action	38,8	34,5	32,7
Juste valeur	31,0	26,9	21,4
Dividendes attendus sur la période d'acquisition	12,3 %	15,6 %	23,9 %
Volatilité de l'action	23,3 %	22,2 %	21,9 %
Poids des conditions de performance non marché (base 100%)	85,0%	85,0%	85,0%
Poids des conditions de performance liées au TSR (base 100%)	15,0%	15,0%	15,0%
Méthode de valorisation	Monte Carlo	Monte Carlo	Monte Carlo

La charge est estimée à 26,9 M€, (charges patronales comprises) sur la durée des plans en vigueur, dont 4,0 M€ d'euros sur la période, incluant un rattrapage des charges patronales qui passent de 20% à 30%, et comprenant 3,0 M€ de charges liées aux plans en vigueur et 1,0 M€ de charges relatives au plan 2022-2025, débouclé en avril 2025.

Sur la période, 173 000 actions ont été acquises pour un montant de 5,3 M€ afin de les distribuer aux bénéficiaires à l'échéance des plans.

Actionnariat salarié : Offre réservée aux salariés (ORS)

Dans le cadre de sa politique d'actionnariat salarié, FDJ UNITED a lancé au 1^{er} semestre 2025 une nouvelle offre réservée aux salariés (ORS), accessible en France et à l'international. L'opération comprenait une formule classique décotée de 20 % et abondée à hauteur de 500 €, ainsi qu'une formule multiple à 15 % garantie, plafonnée à 1 500 €. Une déclinaison sous forme de SAR (*Stock Appreciation Rights*) a également été mise en place pour les salariés en Australie, Belgique et Suède.

L'opération a donné lieu à un montant total de souscriptions de 60 M€, pour un coût comptabilisé de 12 M€ au 30 juin 2025, principalement constitué de la décote consentie et des abondements. Ce coût a été classé en résultat opérationnel courant.

4 Regroupements d'entreprises

Ajustement du bilan d'ouverture relatif à l'acquisition de Kindred

En application de la norme IFRS 3, FDJ UNITED a poursuivi, au cours du 1^{er} semestre 2025, la revue du bilan d'ouverture établi à la date de prise de contrôle du groupe Kindred, intervenue le 11 octobre 2024. Une version provisoire de ce bilan avait été présentée dans les notes annexes aux comptes consolidés (note 5 : Regroupement d'entreprise) du chapitre 6.1 « Comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 » du Document d'enregistrement universel 2024, sur la base des informations disponibles à la clôture de l'exercice.

La contribution de Kindred au chiffre d'affaires et à l'EBITDA courant du Groupe au 30 juin 2024, hors activités non conservées (activités .com et marché américain), s'élèverait respectivement à 462 M€ et 117 M€ si l'intégration avait été effective depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition (PPA) se sont poursuivis au cours du 1^{er} semestre 2025, donnant lieu aux principaux ajustements suivants :

- Un ajustement de l'excédent en fonds de roulement, afin de tenir compte de la rationalisation des positions au 11 octobre 2024, comptabilisé pour un montant d'environ 30 M€, en contrepartie du goodwill ;
- Des ajustements liés à la valorisation des droits d'utilisation et de la dette locative, à la suite de la revue détaillée des contrats de location conformément à IFRS 16 ;
- Un ajustement des provisions pour risques et charges d'ouverture a été comptabilisé pour un montant de 4,9 M€.

L'évaluation définitive de l'écart d'acquisition comptabilisé sera finalisée dans le délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

	Bilan d'ouverture provisoire Kindred 11.10.2024		
	au 31.12.2024	Ajustements 1 ^{er} semestre 2025	au 30.06.2025
<i>En millions d'euros</i>			
Immobilisations incorporelles	1 795,9		1 795,9
Immobilisations corporelles	39,8	-0,6	39,2
Autres actifs non courants	19,6		19,6
Stocks et en-cours	0,0		0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276,5		276,5
Autres actifs courants	281,7	-29,5	252,2
Juste valeur des titres antérieurement détenus	0,0		0,0
Actifs destinés à être cédés	4,4		4,4
JUSTE VALEUR DES ACTIFS À LA DATE D'ACQUISITION	2 417,8		2 387,8
Provisions et passifs éventuels	48,6	4,9	53,5
Impôts différés passif	252,9	-1,4	251,5
Emprunts et dettes financières	160,8	-0,6	160,2
Fournisseurs	111,8		111,8
Autres passifs courants	366,8	0,1	366,9
Passifs destinés à être cédés	8,7		8,7
Dette financière sur minoritaires	38,1		38,1
JUSTE VALEUR DES PASSIFS ASSUMÉS À LA DATE D'ACQUISITION	987,7	3,0	990,7
JUSTE VALEUR DE L'ACTIF NET KINDRED À LA DATE D'ACQUISITION	1 430,1	-33,0	1 397,1
QUOTE-PART DE LA SITUATION NETTE KINDRED ACQUISE (100 %)	1 430,1	-33,0	1 397,1
CONTREPARTIE TRANSFÉRÉE POUR L'ACQUISITION DE 100 % KINDRED	2 439,3	0,0	2 439,3
ÉCART D'ACQUISITION PROVISOIRE *	1 009,3	32,9	1 042,2

*Conformément à la norme IFRS3 Révisée, l'évaluation définitive de l'écart d'acquisition comptabilisé sera finalisée dans le délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACQUISITION AU 30 JUIN 2025

Les effets de l'acquisition de Kindred sur le tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2025 intègrent la finalisation du retrait obligatoire (« squeeze-out ») engagé au début de l'année. Ce dernier a donné lieu à un décaissement complémentaire de 38 M€ au 1^{er} semestre 2025, venant s'ajouter aux 2 439 M€ versés en 2024 dans le cadre de l'acquisition initiale de la participation majoritaire.

En millions d'euros	au 30.06.2025	au 31.12.2024
Coûts liés à l'acquisition	0,0	-30,3
INCLUS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	0,0	-30,3
Cash Consideration	-37,8	-2 439,4
Moins : Cash acquis	0,0	276,5
INCLUS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-37,8	- 2 162,9
Émission dette financière long terme	0,0	3 889,7
Remboursement du crédit relais	0,0	- 2 000,0
Remboursement RCF de Kindred	0,0	-116,2
Intérêts payés	0,0	- 31,7
INCLUS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,0	1 741,8
FLUX DE TRÉSORERIE NETTE LIÉS À L'ACQUISITION	-37,8	- 445,4

5 Écarts d'acquisition (goodwill)

Au 30 juin 2025, les écarts d'acquisition s'établissent à 1 232,5 M€ contre 1 200,7 M€ au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement liée à un ajustement du goodwill en lien avec la poursuite des travaux d'allocation du prix d'acquisition de Kindred. Les écarts d'acquisition reflètent principalement les perspectives de développement futur de l'activité, ainsi que la valorisation du capital humain.

Les acquisitions de L'Addition et d'Aleda en 2022 ayant été réalisées dans une stratégie de mutualisation et de synergie, dans l'optique de constituer une activité globale de Merchant Services, les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) correspondantes continuent d'être suivies conjointement.

L'UGT « ZEBet / ZETurf + Parions Sport en Ligne (PSEL) » est, à compter de 2025, regroupée avec l'UGT « Kindred », et les tests de dépréciation seront effectués au seuil de cette nouvelle UGT « Jeux et paris en ligne » (qui correspond par ailleurs un nouveau secteur opérationnel distinct).

Au 30 juin 2025, à la suite de la réorganisation des secteurs et dans la mesure où aucun test d'impairment n'avait été effectué sur les activités de paris en ligne du fait de l'acquisition récente de Kindred, il a été décidé d'effectuer un test d'impairment sur la BU Paris et jeux en ligne.

L'actualisation des données opérationnelles et financières relatives à ces regroupements n'a pas mis en évidence d'élément remettant en cause les conclusions établies au 31 décembre 2024.

En millions d'euros	31.12.2024	Acquisitions Dotations	Sortie	Change	30.06.2025
Écart d'acquisition (brut)	1 204,3	33,3	-	-	1 237,6
Pertes de valeur s/ écart d'acquisition	- 3,6	-1,5	-	-	-5,1
ÉCART D'ACQUISITION (NET)	1 200,7	31,8	-	-	1 232,5

6 Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	30.06.2025			31.12.2024		
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Brut	Amortiss. Provisions	Net
Droits exclusifs d'exploitation	752,9	-157,7	595,1	752,9	-135,9	617,0
Coûts de développement	631,0	-275,4	355,6	590,1	-237,2	353,0
Logiciels SI	77,0	-53,7	23,3	85,0	-64,8	20,2
Marques	990,5	-44,2	946,3	990,5	-18,0	972,5
Bases clients	697,8	-51,3	646,5	697,8	-19,8	678,0
Immobilisations incorporelles en cours et autres immobilisations incorporelles	135,3	-47,2	88,1	130,9	-37,9	93,1
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 284,6	-629,6	2 655,0	3 247,3	-513,6	2 733,7

Les droits exclusifs d'exploitation correspondent :

- à la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation portant sur les activités de loterie commercialisées en réseau physique de distribution et en ligne, ainsi que sur les jeux de paris sportifs commercialisés en réseau physique de distribution confiés à la Française des Jeux pour une durée de 25 ans. Cet actif, d'un montant de 380 M€, est amorti sur cette durée à compter du 23 mai 2019, date de promulgation de la loi Pacte n° 2019-486. En 2024, un complément de soultre de 97 M€ a été constaté pour ajuster le montant initial lié à la sécurisation de ces droits exclusifs, conformément aux dispositions légales et contractuelles. Ce complément a été comptabilisé en tant qu'augmentation du coût des actifs incorporels correspondants. Cet actif est amorti sur 25 ans à compter du 23 mai 2019, et a fait l'objet d'un rattrapage d'amortissement sur 2024 de 18 M€ ;
- à la valorisation de la licence d'exploitation des droits exclusifs détenus par PLI pour opérer la loterie nationale irlandaise jusqu'en 2034.

Les principaux investissements de la période concernent la société mère et sont liés aux développements des systèmes d'information de production et de back office, ainsi qu'aux terminaux de prises de jeu.

6.2 Immobilisations corporelles

	30.06.2025			31.12.2024		
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Brut	Amortiss. Provisions	Net
<i>En millions d'euros</i>						
Terrains	96,6	-	96,6	96,6	-	96,6
Installations et agencements bâtiments	249,7	-94,4	155,3	236,1	-90,1	146,1
Droits d'utilisation IFRS 16 (Contrats de location immobilière)	118,9	-29,7	89,2	95,1	-19,3	75,8
Mobilier, installations tech, & matériel point de vente	207,1	-169,0	38,1	199,7	-166,6	33,1
Matériels SI et Matériel services de proximité	104,4	-67,5	37,0	99,2	-61,0	38,2
Autres immobilisations corporelles	25,1	-18,3	6,8	38,1	-30,3	7,8
Immobilisations corporelles en cours	25,4	-	25,4	35,4	-	35,4
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	2,4	-	2,4	0,7	-	0,7
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	829,6	-378,9	450,7	801,1	-367,3	433,7

Les investissements en immobilisations corporelles portent principalement sur les matériels de prise de jeux et les mobilier en point de vente, ainsi que sur du matériel informatique.

7 Provisions

	31.12.2024	Dotations	Reprises		Autres mouvements	30.06.2025
			Utilisées	Non utilisées		
<i>En millions d'euros</i>						
Total provisions non courantes	22,6	0,2	-0,2	-0,1	6,0	28,4
Total provisions courantes	35,3	2,5	-4,3	-2,3	-4,2	26,5
TOTAL PROVISIONS	57,8	2,7	-4,5	-2,4	1,8	54,7

Les provisions courantes couvrent principalement des contentieux liés à l'exploitation.

8 Trésorerie et instruments financiers

8.1 Actifs et passifs financiers

	30.06.2025	31.12.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	86,5	89,5
Instruments dérivés non courants	3,9	7,7
Autres actifs financiers non courants	30,7	24,9
Total Actifs financiers non courants	121,1	122,1
Actifs financiers courants au coût amorti	0,0	0,7
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	12,1	49,2
Instruments dérivés courants	3,1	1,9
Dépôts et cautionnements	363,3	109,7
Total Actifs financiers courants	378,5	161,5
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	499,6	283,7
Dettes financières, part à plus d'un an	2 080,2	2 133,7
Dettes de location, part à plus d'un an	84,1	70,7
Autres passifs financiers non courants	1,4	1,3
Instruments dérivés passifs non courants	1,6	0,7
Total Passifs financiers non courants	2 167,3	2 206,4
Dettes financières, part à moins d'un an	136,8	113,2
Dettes de location, part à moins d'un an	19,9	14,5
Instruments dérivés courants	0,5	0,2
Découverts bancaires	24,7	1,5
Autres passifs financiers courants	23,8	62,6
Total Passifs financiers courants	205,6	191,9
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 372,9	2 398,3

La grande majorité des placements financiers du Groupe conserve une grande liquidité à très court terme.

Les autres actifs financiers non courants incluent le dépôt de garantie Euromillions et EuroDreams (9 M€ au 30 juin 2025), valorisé en juste valeur par résultat.

Les dépôts et cautionnements incluent 250 M€ de fonds bloqués destinés à financer le paiement du jackpot Euromillions de 250 M€ remporté en Irlande en juin 2025 et non encore réglé au gagnant.

8.2 Variation des passifs financiers :

en millions d'euros	31.12.2024	Flux cash				Flux non cash					30.06.2025
		Remboursement dette financière	Variation des découverts	IFRS 16 - loyers	Total flux cash	Variation de périmètre	Effet de change	Variation de juste valeur	Reclassement courant /non courant dette financière	Autres	
Dettes financières, part à plus d'un an	2133,7				0,0				-53,5	0,0	-53,5 2080,2
Dettes de location, part à plus d'un an	70,7				0,0	-0,6	-0,5			14,6	13,4 84,1
Autres passifs financiers	1,3				0,0			0,1	0,0	0,1	1,4
Instruments dérivés passifs non courants	0,7				0,0				0,9	0,9	1,6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	2 206,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,5	0,0	-53,4	15,5	-39,1 2 167,3
Dettes financières, part à moins d'un an	113,1	-53,6			-53,6				53,5	23,8	77,3 136,8
Dettes de location, part à moins d'un an	14,5			-11,5	-11,5					17,0	17,0 19,9
Instruments dérivés courants	0,2				0,0				0,2	0,2	0,5
Découverts bancaires	1,5		23,2		23,2					0,0	24,7
Autres passifs financiers	62,6				0,0	-37,8	0,4	-1,9	-0,1	0,8	-38,7 23,8
TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	191,9	-53,6	23,2	-11,5	-42,0	-37,8	0,3	-1,9	53,4	41,7	55,7 205,6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 398,3	-53,6	23,2	-11,5	-42,0	-38,5	-0,2	-1,9	0,0	57,2	16,6 2 372,9

8.3 Emprunts :

Au 30 juin 2025, tous les engagements au titre de l'ensemble des contrats de financement étaient respectés.

	Taux	Couverture	Objet	Échéancier	Conditions particulières	Capital restant dû
Bred Banque Populaire (nominal de 120 M€)	Fixe	-	Financement du siège social	Début : novembre 2016 Durée : 15 ans Remboursements semestriels	Remboursement intégral par anticipation en cas de changement de contrôle, (sauf accord entre La Française des Jeux et le prêteur), étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50% du capital ou des droits de vote de La Française des Jeux, ou au moins 40% des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40% des droits de vote. Mise en œuvre d'une promesse d'affectation hypothécaire de premier rang et sans recours sur l'immeuble hébergeant le siège social en cas de changement de contrôle ou de ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ /EBITDA courant) supérieur à 3,5.	52 M€ au 30 juin 2025 56 M€ au 31 décembre 2024

	Taux	Couverture	Objet	Échéancier	Conditions particulières	Capital restant dû
Crédit syndiqué au nominal de 380 M€⁽³⁾	Variable	Couverture du taux d'intérêt à hauteur de 65 %	Financement des droits exclusifs d'exploitation	Début : avril 2020 Durée : 20 ans Remboursements trimestriels	Remboursement total par anticipation en cas de perte des droits exclusifs sur les jeux de loterie en ligne et en point de vente, et sur les paris sportifs en point de vente, ou en cas de changement de contrôle (sauf accord entre l'Emprunteur et l'unanimité des Prêteurs), intervenant (i) si l'État détenait moins de 10 % du capital de La Française des Jeux, ou (ii) si un tiers détenait au moins 33,34 % du capital social ou des droits de vote de FDJ, ou (iii) si l'État n'exerçait plus de contrôle étroit sur La Française des Jeux. Engagement de respecter le ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ / EBITDA courant) qui doit être inférieur à 3,5.	281 M€ au 30 juin 2025 290 M€ au 31 décembre 2024
Crédit syndiqué au nominal de 400 M€⁽⁴⁾	Variable	-	Refinancement partiel du prêt relais de 2 Mds€ relatif à l'acquisition de Kindred,	Début : novembre 2024 Durée : 5 ans avec possibilité d'extension d'un an à la première date d'anniversaire du tirage, puis à la deuxième date d'anniversaire du tirage. Remboursements semestriels.	Remboursement par anticipation (droit des prêteurs mais pas une obligation), en cas de (i) changement de contrôle de La Française des Jeux, accompagné d'un abaissement de la notation de La Française des Jeux du fait de ce changement de contrôle étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50% du capital ou des droits de vote de La Française des Jeux, ou au moins 40% des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40% des droits de vote ou (ii) perte de droits exclusifs sur les jeux de loterie en ligne et en point de vente, et sur les paris sportifs en point de vente. Engagement de respecter le ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ / EBITDA courant) qui doit être inférieur à 3,5.	361 M€ au 30 juin 2025 400 M€ au 31 décembre 2024

Emprunt obligataire au nominal de 1,5 Md€ en trois tranches de 500 M€ chacune	Fixe	-	Refinancement partiel du prêt relais de 2 Mds€ relatif à l'acquisition de Kindred,	Début : novembre 2024	Remboursement par anticipation à la main de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de La Française des Jeux, accompagné d'un abaissement de la notation de La Française des Jeux du fait de ce changement de contrôle étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50% du capital ou des droits de vote de la Société, ou au moins 40% des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40%).	1,5 Md€ au 30 juin 2025
--	------	---	--	-----------------------	--	-------------------------

(1) La dette nette correspond au montant total du capital et des intérêts courus des emprunts et dettes financières à court, moyen et long terme (quelle qu'en soit la nature, y compris les comptes courants d'actionnaires et toutes formes de cession ou mobilisation de créances n'étant pas stipulées sans recours) diminuée des actifs courants et non courants au coût amorti et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(2) Auprès de Barclays Bank PLC, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank et Société Générale.

(3) Auprès d'un syndicat de banques (Bred Banque Populaire, de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, de la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France et du Crédit Lyonnais).

(4) Auprès d'un syndicat de banques (Bank of America Europe DAC, BNP Paribas, Bred Banque Populaire, de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France, Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France, CIC Lyonnaise de Banque, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC Continental Europe, le Crédit Lyonnais, Natixis et Société Générale).

8.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2024
Placements, équivalents de trésorerie	268,1	386,0
Comptes bancaires et autres disponibilités	232,5	297,6
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	500,6	683,6

Les placements, équivalents de trésorerie comprennent des parts d'OPCVM (268 M€ au 30 juin 2025 et 386 M€ au 31 décembre 2024).

Les loteries participantes des jeux Euromillions et EuroDreams⁴ ont constitué un trust, de droit anglais, afin de couvrir les risques de contrepartie et de défaut. Le trust est géré par un trustee, The Law Debenture Trust Corporation. Pour La Française des Jeux, les sommes déposées dans un fonds au titre des garanties sont gérées par le trustee et se décomposent en sommes allouées exclusivement aux gagnants des jeux Euromillions et EuroDreams, pour 123 M€ au 30 juin 2025 (87 M€ au 31 décembre 2024).

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 8.5.

⁴ An Post (Irlande), Camelot (Royaume-Uni) (Euromillions uniquement), La Française des Jeux, la Loterie nationale belge, la Loterie nationale luxembourgeoise, Österreichische Lotterien (Autriche), Santa Casa (Portugal), Swisslos (Suisse), Loterie romande (Suisse).

8.5 Flux de trésorerie

Sur les 1^{ers} semestres 2025 et 2024, les modalités de règlement des éléments du besoin en fonds de roulement liées à l'activité sont comparables :

- rythme hebdomadaire pour les créances et dettes avec le réseau de distribution ;
- mensuel pour les prélèvements publics hors lots non réclamés ;
- annuel pour les acomptes de prélèvements publics (en décembre) et les lots non réclamés (1^{er} semestre de l'année suivante).

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à 380 M€ sur le 1^{er} semestre 2025 (60 M€ au 1^{er} semestre 2024). Cette évolution s'explique principalement par un gain à payer de 250 M€ au titre d'un tirage Euromillions remporté en juin en Irlande.

Les investissements nets des dettes sur acquisitions d'immobilisations et avances versées s'élèvent à 185 M€⁵ au 1^{er} semestre 2025 (54 M€ au 1^{er} semestre 2024) et portent principalement sur le paiement du complément de soulté relatif aux droits exclusifs (97 M€) conformément à la décision de la Commission européenne du 31 octobre 2024, sur des développements des systèmes d'information de production et de back-office, ainsi que sur les terminaux de prises de jeu.

Les acquisitions de titres de 38 M€ correspondent au décaissement effectué au 1^{er} semestre 2025 pour le rachat des intérêts minoritaires dans le cadre de l'offre de retrait obligatoire (« squeeze-out »).

La variation des actifs et passifs financiers courants et non courants au cours du 1^{er} semestre 2025 comprend principalement le paiement de 7,3 M€ lié à la livraison des actions dans le cadre de la livraison du plan d'actions de performance 2022-2025.

Sur le 1^{er} semestre 2025, le remboursement de la part courante de la dette financière s'élève à 54 M€. Sur le 1^{er} semestre 2024, il était de 17 M€.

⁵ 183 M€ avant variation des dettes liées aux acquisitions d'actifs

8.6 Résultat financier

En millions d'euros	30.06.2025	30.06.2024
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-39,0	-6,1
Plus-values de cession	7,6	12,5
Produits d'intérêt sur les placements	3,1	12,0
Produits financiers sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	1,4	6,6
Gains de change	0,0	1,0
Autres produits financiers	3,7	4,6
PRODUITS FINANCIERS	15,8	36,6
Moins-values de cession	0,0	0,0
Instruments dérivés (Charges)	0,0	-0,7
Charges financières sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	0,0	-5,4
Pertes de change	-11,5	-0,0
Autres charges financières	-1,9	-0,9
CHARGES FINANCIERES	-13,4	-7,0
RÉSULTAT FINANCIER	-36,6	23,5

Le coût de l'endettement financier correspond essentiellement à la charge d'intérêt sur les emprunts liés à la l'acquisition de Kindred, aux droits exclusifs d'exploitation et à l'acquisition du siège social.

FDJ UNITED est exposé à des risques de change, principalement sur le dollar américain. Depuis l'intégration de Kindred, le Groupe est également exposé à la livre sterling, la couronne suédoise, la couronne danoise et le dollar australien. Les évolutions de cours génèrent du résultat de change pour les actifs et passifs financiers non couverts.

8.7 Politique de gestion des risques financiers et transactionnels

Politique de gestion des risques financiers

Risque de crédit des placements et instruments dérivés

Le risque de crédit ou risque de contrepartie des placements et des instruments financiers dérivés est suivi par le Comité de Trésorerie comprenant notamment la directrice Finances et des membres du département Trésorerie et Financements. Ce risque correspond à la perte que le Groupe aurait à supporter en cas de défaillance d'une contrepartie, entraînant le non-respect de ses obligations vis-à-vis de lui.

La politique du Groupe, pour les placements et instruments dérivés, consiste à limiter les opérations pondérées par la nature des risques, à un montant maximal par contrepartie autorisée. Cette liste de contreparties autorisées est établie par le Comité de Trésorerie, sélectionnée selon un double critère fonction de leur rating et de la durée de l'opération. Elle est revue périodiquement, a minima chaque semestre. En cas de baisse de notation d'une contrepartie en deçà du rating minimum, le Comité de Trésorerie statue sur la conservation éventuelle des opérations existantes jusqu'à leur échéance.

Le Groupe considère que le risque de défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat, est limité, en raison de la politique de gestion

des contreparties ; et plus particulièrement le niveau minimum de rating long terme retenu pour ces opérations.

Le risque de crédit sur les investissements avec contrepartie s'analyse comme suit :

Encours	Encours total en M€ au 30.06.2025	Nombre de contreparties par tranche d'encours			
		0 - 25 M€	25 - 50 M€	50 - 100 M€	100 - 150 M€
AA / Institutions Financières	63	-	-	1	-
A / Institutions Financières	-	-	-	-	-
TOTAL	63				

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Il inclut notamment les risques de contrepartie sur certains jeux, dont les montants peuvent potentiellement être élevés, et qui doivent pouvoir être couverts par une trésorerie mobilisable dans un court délai. Ces derniers font l'objet d'une couverture par ailleurs (voir note 8.7 – Risque de contrepartie sur les jeux).

L'exposition de FDJ UNITED au risque de liquidité est limitée dans la mesure où la politique de gestion de trésorerie du Groupe prévoit que plus de 20 % des encours doivent être investis sur des supports monétaires, et que la somme de ces encours monétaires et des encours investis sur des supports à moins de trois ans représente un minimum de 80 % du total des placements.

La position de liquidité et le respect des limites définies sont suivis mensuellement par le service de Trésorerie puis par le contrôle interne financier.

Les encours investis sur des supports court terme et obligataires à moins de trois ans sont en phase avec la politique de gestion de trésorerie de FDJ UNITED.

Le niveau moyen des placements sur le semestre était de 825 M€. Le montant des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'élève à 2 193 M€, comprenant :

- 1 500 M€ d'emprunt obligataire lié à l'acquisition de Kindred (hors frais d'émission) ;
- 360 M€ d'emprunt amortissable lié également à l'acquisition de Kindred (hors frais d'émission) ;
- 281 M€ correspondant à la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs (hors frais d'émission) ;
- 52 M€ de dette financière liée à l'acquisition du siège du Groupe (hors frais d'émission).

La majeure partie des supports court terme et obligataires à moins de trois ans peut être récupérée, sans pénalité ou risque en capital, à l'issue d'un préavis de 32 jours calendaires.

Par ailleurs, des lignes de crédit confirmées non utilisées ont été mises en place en février 2021 pour un montant de 150 M€ sur des horizons compris entre décembre 2025 et février 2027.

Compte tenu du niveau des placements au 30 juin 2025, et sur la base de ses prévisions d'activité et d'investissements et de remboursement de dettes financières, le Groupe estime qu'il dispose de la capacité financière pour lui permettre de faire face à ses échéances au cours de 12 prochains mois à compter de la date d'examen des comptes semestriels par le conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt d'un actif financier est le risque de réaliser une moins-value sur un titre ou de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt

d'un passif financier est le risque de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est liée à ses placements futurs d'une part, et à ses emprunts à taux variable d'autre part. Le Groupe met en œuvre une politique de gestion dynamique de son risque de taux sous la supervision du Comité de Trésorerie. L'objectif de cette politique est de sécuriser un revenu minimum des placements, dans le cadre d'une gestion à horizon maximum de cinq ans, et de couvrir à un prix raisonnable le risque de taux d'intérêt des emprunts.

La sensibilité au risque de taux résulte de placements à taux fixe (obligations et titres de créances négociables), d'instruments dérivés de taux, et de dettes à taux variable.

Au 30 juin 2025, les dettes à taux variable, avant frais d'émission, concernent la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs (290 M€) et la dette de 360 M€ liée au refinancement de l'acquisition de Kindred. La Française des Jeux a émis 1 500 M€ d'obligations en novembre 2024 qui étaient pré-couvertes à hauteur de 1 000 M€, et a complété son financement par la mise en place d'un term loan de 400 M€ à taux variable. La Française des Jeux a variabilisé une partie des émissions obligataires (200 M€) pour réduire la part fixe en achetant une première tranche de 100 M€ de swap payeur à taux variable en décembre 2024. Une deuxième tranche de 100 M€ supplémentaire a été effectuée en janvier 2025. Pour couvrir le risque de taux sur la dette à taux variable (emprunt soulté et term loan), il a été acheté 200 M€ de caps en décembre 2024 permettant de sécuriser la hausse et de bénéficier totalement de la baisse. Une deuxième tranche de 200 M€ de caps a été faite en janvier 2025.

L'impact d'une variation à la hausse de taux de financement hors marge de 1 % sur une période de 12 mois serait de 4,9 M€.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de réaliser une moins-value sur un titre ou de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

Le Groupe est faiblement exposé à un risque de marché lié aux variations de la valeur des supports d'investissements utilisés.

La stratégie mise en place privilégie des supports liquides et à court terme dont la variation de la valeur est limitée telle que les OPCVM monétaires.

Au 30 juin 2025, les placements soumis à un risque de marché s'élèvent à 288 M€ (453 M€ au 31 décembre 2024).

Couverture des risques opérationnels

Couverture du risque de contrepartie sur les jeux

Le risque de contrepartie des jeux de loterie est couvert par une police d'assurance souscrite par La Française des Jeux dans le cadre d'un contrat annuel auprès de plusieurs compagnies d'assurance (la couverture des risques cumulés de contrepartie des jeux de loterie repose sur une mécanique de contrepartie). En 2024, la police souscrite couvre l'impact net cumulé sur le PNJ des pertes éventuelles de contrepartie sur l'exercice au-delà d'un montant de 8 M€ (franchise), pour une capacité maximum de 130 M€, et dans la limite des gains payables au titre d'un tirage unitaire, dont le montant est fixé par le règlement de chacun des jeux ou, à défaut, par l'article D. 322-14 du Code de la sécurité intérieure. La prime d'assurance est présentée dans les coûts des ventes, ainsi que les paiements liés aux sinistres le cas échéant. Il n'y a pas eu d'indemnisation au titre de cette police d'assurance.

Couverture des risques sur créances

Les créances du Groupe, principalement relatives à son réseau de détaillants, correspondent aux mises collectées par ceux-ci et qui font l'objet d'un prélèvement hebdomadaire par La Française des Jeux. L'agrément de La Française des Jeux nécessaire pour commercialiser ses jeux est donné aux détaillants après obtention d'une caution demandée de manière systématique.

Le risque sur les créances détaillants est analysé notamment par un comité de suivi réunissant régulièrement des responsables des directions commerciale, financière, juridique, sécurité et jeu responsable, en charge de statuer sur des cas particuliers et significatifs d'impayés, et de décider du passage en contentieux de certaines créances. Les règles de dépréciation des créances sont fonction de leur montant et de leur antériorité, et en phase avec le modèle des pertes de crédit attendues, compte tenu des délais de règlement extrêmement courts et des dispositifs de gestion du risque de crédit mis en place. Le Groupe considère que le risque de défaillance des détaillants susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat est limité.

Les autres créances font l'objet de dépréciation au cas par cas.

Gestion du risque de change transactionnel

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change résultant de factures de fournisseurs étrangers libellées en devises étrangères. Ce risque est mesuré globalement pour chacune des devises concernées. La politique générale du Groupe est de couvrir ce risque par exercice. La devise sur laquelle le Groupe a encouru une exposition est le dollar américain pour un montant maximum équivalent de 32 MUS\$ pour la couverture 2025 (39 MUS\$ en 2024) et 13,5 MUS\$ pour la couverture 2026.

Compte tenu du volume annuel des achats en devises étrangères, le risque de change sur les activités opérationnelles reste limité dans le Groupe. La juste valeur des instruments dérivés sur la couverture des achats en devises des supports de jeux est de -1,3 M€ au 30 juin 2025 (+0,8 M€ au 30 juin 2024).

Au 30 juin 2025, en cas de variation de +0,10 US\$ de la devise pour 1 € de la parité €/ US\$ de la devise sur les instruments dérivés détenus à des fins de couverture économique et qualifiés comme tels, la valorisation des instruments aurait diminué de -3 M€. En cas de variation de -0,10 US\$ de la devise, elle aurait progressé de 0,3 M€.

9 Participations dans les coentreprises

En millions d'euros	Total
VALEUR DES TITRES AU 31.12.2024	23,5
Variation de périmètre	0,0
Quote-part de résultat net 30 juin 2025	2,7
Dividendes	0,0
Écarts de conversion	-2,0
VALEUR DES TITRES AU 30.06.2025	24,1

Les participations du Groupe dans les coentreprises concernent essentiellement la SGE (Société de Gestion de l'Echappée), LEIA (Lotteries Entertainment Innovation Alliance), BZP (Beijing Zhongcaï Printing), la SLE (Services aux Loteries en Europe) et NLCS (National Lotteries Common Services).

10 Impôt

Le taux effectif d'impôt ressort à 40,4 (26,9% au 30.06.2024).

	30.06.2025	30.06.2024
<i>En millions d'euros</i>		
Total charge d'impôt sur le résultat	-90,1	-77,6
Résultat avant impôt et avant QP de MEQ	223,2	288,0
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	40,4%	26,9%

Une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE) a été instaurée pour un an par la loi de finances pour 2024. Elle s'applique aux groupes dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 1 Md€ et repose, dans le cadre de l'intégration fiscale, sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2024 et 2025.

Au 30 juin 2025, FDJ UNITED a comptabilisé une charge estimée de 20,9 M€, intégrant l'impact total de l'exercice 2024 pour 13,6 M€ et une quote-part au titre de 2025, déterminée sur la base du taux effectif d'impôt.

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, est entrée en application en France à compter de l'exercice 2024. Au 30 juin 2025, l'impact de cette réforme est peu matériel pour le Groupe.

11 Résultat par action

	30.06.2025	30.06.2024
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	135,7	212,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires* sur la période	184 759 445	185 270 000
Effet des instruments dilutifs (actions de performances)	190 070	0,0
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué sur la période	184 949 515	185 270 000
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	0,73	1,15
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	0,73	1,15

* net des actions autodétenues.

12 Capitaux propres

12.1 Capital social

Le capital social de La Française des Jeux s'élève à 74 108 000 euros et est composé de 185 270 000 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

12.2 Actions auto détenues

Les actions auto détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Un programme de rachat et de vente d'actions de la société autorisé par le conseil d'administration du 19 décembre 2019, en application de l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 4 novembre 2019, a été mis en œuvre aux fins de conclure un contrat de liquidité conforme aux dispositions prévues par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La somme maximum de 6 M€ a été affectée à ce contrat de liquidité, pour une durée allant jusqu'au 19 décembre 2025.

Des achats d'actions sont également effectués dans le cadre des programmes d'attribution d'actions de performance octroyés le 26 avril 2023, le 25 avril 2024 et le 22 avril 2025.

Au 30 juin 2025, les actions propres enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés représentent 510 555 actions pour une valeur de 16,2 M€ (486 392 actions pour une valeur de 17,5 M€ au 31 décembre 2024).

12.3 Distribution de dividendes

Les dividendes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuvés par l'Assemblée Générale du 22 mai 2025 sont de 380 M€, soit 2,05 € par action. Ils ont été versés le 3 juin 2025.

13 Transactions avec les parties liées

13.1 État Français

En raison du contrôle étroit mentionné dans le contexte réglementaire (§ 1.2), l'État est considéré comme une partie liée de FDJ UNITED au sens d'IAS 24.

Les montants inscrits à ce titre au compte de résultat et dans la situation financière pour les deux périodes sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	31.12.2024
État de la situation financière - Actif	Droits exclusifs d'utilisation (valeur brute)	477,0
État de la situation financière - Actif	Acompte sur prélèvements publics	0,0

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	31.12.2024
État de la situation financière - Passif	Prélèvements publics (incluant LNR)	381,6
État de la situation financière - Passif	Dettes envers l'État au titre des droits exclusifs d'exploitation	0,0

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2025	30.06.2024
Compte de résultat	Prélèvements publics	2 380,5

Les transactions entre FDJ UNITED et toute entreprise publique sont réalisées à des conditions normales de marché.

13.2 Autres parties liées

Les transactions entre La Française des Jeux et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, sont éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans cette note.

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ayant une influence notable sur le Groupe.

14 Procédures contentieuses et judiciaires en cours

LITIGE 83 COURTIERS-MANDATAIRES

Des adhérents de l'Union nationale des diffuseurs de jeux (UNDJ) ont assigné La Française des Jeux en mai 2012 devant le Tribunal de Commerce de Nanterre pour voir prononcer la résiliation judiciaire de l'avenant au contrat de courtier mandataire signé en 2003. Par jugement du 13 décembre 2023, le Tribunal de commerce de Nanterre a débouté les 83 courtiers mandataires de leurs demandes et les a condamnés à payer chacun à La Française des Jeux la somme de 800 euros, au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. 68 courtiers mandataires ont interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles le 12 avril 2024. Cette affaire est en cours devant la Cour d'appel de Versailles.

PROCÉDURE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Par courrier en date du 20 mai 2021, le Conseil d'État a appelé La Française des Jeux dans une procédure introduite en décembre 2019 par quatre requérants afin qu'elle présente des observations. Ces requérants -The Betting and Gaming Council, Betclic Enterprises Limited, European Gaming and Betting Association et SPS Betting France Limited - ont intenté quatorze recours pour excès de pouvoir contre l'Ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, le décret n° 2019-1060 du 17 octobre 2019 relatif aux modalités d'application du contrôle étroit de l'État sur la société La Française des Jeux, le décret n° 2019-1061 du 17 octobre 2019 relatif à l'encadrement de l'offre de jeux de La Française des Jeux et du Pari mutuel urbain, le décret n° 2019-1105 du 30 octobre 2019 décidant le transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société anonyme La Française des Jeux, l'Arrêté du 6 novembre 2019 fixant les modalités de transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société La Française des Jeux, l'Arrêté du 20 novembre 2019 fixant le prix et les modalités d'attribution d'actions de la société La Française des Jeux, le décret n°2019-1563 du 30 décembre 2019 relatif à l'approbation des statuts de la société La Française des Jeux et le décret n° 2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux. Les requérants sollicitent l'annulation des textes réformant la régulation des jeux d'argent.

Par cinq arrêts en date du 14 avril 2023 et un arrêt en date du 12 juillet 2023, le Conseil d'État considère que les droits exclusifs accordés à La Française des Jeux sont justifiés par des motifs d'ordre public et de maîtrise des risques de dépendance, que la durée de 25 ans des droits exclusifs accordés à La Française des Jeux n'est pas excessive, que l'attribution de droits exclusifs à La Française des Jeux est conforme au droit de l'Union européenne et qu'il n'y a pas lieu de saisir la Cour de justice européenne de questions préjudiciales. Concernant le montant de la contrepartie versée par La Française des Jeux à l'État en échange des droits exclusifs accordés, le Conseil d'État, qui a clôturé sa procédure

d'instruction le 21 avril 2025, pourra statuer sur cette partie dont il a sursis à statuer, lorsque la décision de la Commission sera définitive, c'est-à-dire après épuisement des voix de recours ou expiration des délais prévus pour ces recours.

PROCÉDURE DEVANT LA COMMISSION EUROPÉENNE

Deux plaintes ont été déposées après la privatisation de La Française des Jeux auprès de la Commission européenne, référencées dans le registre des aides d'État de celle-ci sous les numéros SA. 56399 et SA. 56634, pour octroi supposé d'aides d'État (sous la forme de garantie, de traitement fiscal préférentiel et d'octroi de droits exclusifs pour une rémunération insuffisante). Les plaignants sont l'Association française des jeux en ligne (AFJEL) – plainte du 31 janvier 2020 et The Betting and Gaming Council (BGC) – plainte du 5 mars 2020.

Le 26 juillet 2021, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie à l'encontre de la France sur le caractère approprié de la somme de 380 M€ versée en « rémunération des droits exclusifs accordés » sur les paris sportifs en point de vente et la loterie pour une durée de 25 ans. Par une décision du 31 octobre 2024 publiée au Journal officiel de l'UE le 15 mai 2025, la Commission européenne a estimé que les droits exclusifs dont bénéficie La Française des Jeux ne constituent pas une aide d'État. Des modifications limitées ont été apportées aux paramètres de la méthode de calcul de la rémunération, qui ont débouché sur une hausse de 97 M€ de la rémunération totale, celle-ci passant de 380 à 477 M€. À notre connaissance, aucun recours n'a été introduit contre cette décision.

PROCEDURE ZETURF FRANCE LIMITED

Le 11 mars 2025, le Pari Mutuel Urbain (PMU) a assigné ZETURF FRANCE LIMITED devant le Tribunal des activités économiques de Paris. Le PMU, concurrent de ZETURF dans le secteur des paris hippiques en ligne, reproche à la société ZETURF des pratiques prétendument fautives d'alignement sur les rapports du GIE PMU pour certains paris de certaines courses et sollicite sa condamnation à la somme de 123,2 M€ à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice économique qui lui aurait été causé du fait de ces pratiques, ainsi que la somme de 2 M€ en réparation de son préjudice moral. Cette affaire est actuellement en cours.

CONTRÔLE FISCAL

L'entité La Française des Jeux fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2020 à 2022. L'administration fiscale remet notamment en question la notion du chiffre d'affaires comptable de la société (le produit net des jeux) pour la détermination de la CVAE, réfutant ainsi la déductibilité des prélèvements publics et de la TVA. L'enjeu estimé s'élève à environ 53 M€ pour l'exercice 2020, 29,9 M€ pour l'exercice 2021 et 32 M€ pour l'exercice 2022, avant impôt et incluant les intérêts de retard. La société et ses conseils contestent fermement la position retenue par l'administration fiscale dans la proposition de rectification interruptive de prescription, considérant qu'elle dispose d'arguments solides en faveur du traitement actuellement appliqué. En conséquence, aucune provision pour risques n'a été comptabilisée à ce titre au 30 juin 2025.

15 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2024
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de bonne fin*		
Cautions et garanties à premières demandes	73,2	88,9
Contrat de parrainage	3,0	6,6
Fonds d'investissement	25,6	35,2
Engagements de bonne fin*	179,9	193,8
Droits d'images des coureurs et engagement association l'Échappée	-	0,5
Loyers	2,9	6,9
Hypothèque sur bien acquis	55,1	59,5
Actifs incorporels gagés	2,9	2,9
Créances nanties	-	-
Engagements contractuels de vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,7	0,5
Autres Engagements donnés	-	0,7
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	344,3	395,4
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements reçus de bonne fin et restitution d'acomptes		
Engagements reçus de bonne fin et restitution d'acomptes	135,0	135,0
Garantie de restitution des mises et paiements des lots	609,9	575,6
Assurance couverture du risque de contrepartie	130,0	130,0
Lignes de crédit confirmées	150,0	150,0
Assurance couverture des joueurs en ligne	110,0	110,0
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	1 134,9	1 100,6

*dont contrats imprimeurs 123,9 M€ en 2025 et 138,2 M€ en 2024.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les engagements donnés de bonne fin correspondent aux engagements irrévocables d'achats pris par le Groupe envers ses fournisseurs. La promesse d'affectation hypothécaire, signée en 2016, porte sur l'emprunt contracté pour l'acquisition du siège social du Groupe (principal, intérêts et accessoires inclus). Les fonds d'investissement sont principalement des fonds de capital-risque qui soutiennent le développement de start-up sur des activités proches du cœur de métier de La Française des Jeux. Parmi ces fonds, Partech et Raise, mais aussi CVC V13 (en partenariat avec Sérénité), Level-up (spécialisée dans le e-sport), Trust e-sport et OneRagtime – ARIA, Origins et Sista Fund.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus de garantie de restitution des mises et paiement des lots sont relatifs aux garanties financières fournies par les détaillants exerçant nouvellement une activité avec La Française des Jeux. En effet, il est demandé à tout nouveau détaillant agréé de fournir une caution financière destinée à couvrir le risque d'impayés. Dans ce mode de distribution, les cautions fournies par les détaillants sont au bénéfice de La Française des Jeux, en charge du recouvrement des créances. L'engagement de 130 M€ correspond à la couverture d'assurance globale destinée à couvrir le risque de contrepartie sur les jeux de loterie, à partir du 1^{er} janvier 2020, à la suite de la réforme du cadre fiscal et réglementaire de La Française des Jeux qui a notamment mis fin au système des fonds de contrepartie. L'engagement de 110 M€ porte sur un cautionnement garantissant le versement de la

totalité des avoirs exigibles des joueurs titulaires de comptes en ligne. Il est fourni par 3 compagnies d'assurance européennes de 1^{er} rang pour un montant maximum de 110 M€ et est renouvelable par tacite reconduction par période d'une année. Des lignes de crédit confirmées non utilisées ont été mises en place en février 2021, pour un montant de 150 M€ sur des horizons allant jusqu'à février 2027.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Dans le cadre du partenariat entre La Française des Jeux et Groupama via la Société de Gestion de l'Échappée (détenue à 50 % par chaque associé), La Française des Jeux et Groupama ont signé début 2025 des promesses croisées d'achat et de vente des titres SGE restants.

16 Autres événements postérieurs à la clôture

Le 8 juillet 2025, post-clôture, Predica (CAA - Credit Agricole Assurances) s'est totalement désengagé de FDJ UNITED en cédant ses 3,3 % du capital encore détenus (6 110 156 titres) via un processus de placement accéléré auprès d'actionnaires institutionnels français et internationaux de premier rang. Cette opération fait suite à une première cession de 2,2 % du capital de FDJ UNITED le 19 novembre 2024 (4 073 436 titres) et à la démission de Predica de son poste d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale du Groupe du 22 mai 2025.

La Française des Jeux

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**
(Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025)

Aux Actionnaires,
La Française des Jeux
3-7, quai du Point du Jour
92100 Boulogne Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société La Française des Jeux, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

La Française des Jeux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 - Page 2

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

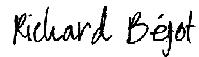
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Richard Béjot



Olivier Broissand